

Rédaction et administration  
1920 Martigny - ☎ (026) 2 20 31  
Abonnement : Suisse 24 fr.  
Etranger 32 fr. - C.C.P. 19 - 58  
Publicité : Publicitas S.A. - Sion  
Av. du Midi 8 - ☎ (027) 2 44 22  
Agence Martigny ☎ (026) 2 10 48  
Agence Brigue ☎ (028) 3 12 83  
Succ. en Suisse et à l'étranger  
TARIF annonce 16,5 ct. le mm.  
réclame 45 ct le mm.  
avis mort. 40 ct. le mm.

# le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Vêtements



Place Centrale  
Martigny

## Propos pour les paysans

Chaque fois que l'on agite les problèmes agricoles, à l'échelon valaisan ou à l'échelon suisse, on évoque inévitablement les importations qui, dans une proportion variable suivant les secteurs, étouffent la vente des produits du pays.

Pour parer à cet étouffement, il semble pourtant qu'il y ait une solution simple et logique à portée de main. Il suffirait de confier la responsabilité de l'alimentation du pays aux organes mêmes de la production. En d'autres termes, sous la haute direction d'un collège central conscient de sa tâche, la production détiendrait la clé de la frontière pour les variétés qu'elle produit, afin de pouvoir, suivant les quantités disponibles dans une catégorie, ouvrir ou fermer l'écluse frontalière.

Car il ne faut pas oublier que même en produisant une quantité bien inférieure aux besoins du pays, comme certains fruits, comme les vins, le paysan suisse a une peine énorme à écouler ses propres produits. Cela vient dit-on en très grande partie des prix élevés pratiqués en Suisse. Sur ce point il y aurait des aménagements à opérer mais il faut aussi que le consommateur se rende compte que l'argent touché par le producteur n'est pas en proportion des prix payés sur le marché. La fameuse chaîne des intermédiaires gonfle tellement les prix qu'il n'y a plus de commune mesure entre le salaire du producteur et le prix du détaillant.

Sur ces prix, le producteur pourrait agir d'une manière efficace en détachant le contrôle des importations. Mais ce point de vue est trop facile et trop simple (pour ne pas dire simpliste) aux yeux des gouvernants qui de tout temps ont voulu pouvoir manipuler à leur guise la politique agricole. C'était pour les ministres des Finances la voie la plus aisée, leur permettant un équilibre de la balance commerciale avec l'étranger. Car ils n'osaient et n'osent toujours pas s'attaquer de front à la grosse industrie, à la production mécanique, horlogère, etc., secteurs où la puissance financière des producteurs est telle qu'ils peuvent adopter envers

L'Autorité supérieure un ton de voix proche de celui du commandement.

Et comme il fallait bien se rabattre sur un secteur plus faible, ce fut l'agriculture qui fit constamment les frais, de siècle en siècle, pour aboutir, aujourd'hui encore, à un asservissement total ou partiel dans maints pays. Le nôtre n'y échappe hélas pas.

Vous me direz que ces propos sont durs et insoutenables à l'heure actuelle où la Confédération fait tant pour les paysans.

Et bien, d'une part, il faut savoir que la loi sur l'agriculture est ignorée à journée faite par des interprétations

Par Jean CLEUSIX

plus que douteuses. Il faut savoir par exemple que la division fédérale du commerce, qui traite des accords internationaux, pousse la condescendance jusqu'à écouter quelquefois le point de vue des gens de la terre, mais qu'ensuite elle fait exactement ce qu'elle veut avec l'air supérieur des gens conscients « d'agir dans l'intérêt du pays », c'est-à-dire la plupart du temps au détriment de la production suisse.

D'autre part, on parle beaucoup des sommes énormes que la Confédération met à disposition de l'agriculture chaque année, soit près de 500 millions de francs. A disposition de l'agriculture? Non, ce n'est pas vrai! La plupart de ces sommes énormes sont tout simplement mis à la disposition du consommateur suisse pour l'acquisition de produits agricoles. Il y a tout de même là une marge dans l'intention qu'il vaut la peine de relever.

Le handicap des producteurs agricoles sur les autres secteurs économiques est tellement entré dans les mœurs de ceux qui regardent pousser les salades ou les haricots depuis leur fauteuil directorial, qu'il faut abandonner l'idée que ces Messieurs vont un jour faire des efforts pour accorder la parité du revenu aux paysans suisses. Aussi faudra-t-il absolument que pour atteindre notre but, c'est-à-dire la couverture des frais de production avec la possibilité d'un bénéfice annuel aussi petit soit-il, nous choisissons une autre voie.

Attaquer de front la citadelle ne nous a valu que de vaines discussions et une grande perte de temps, et si nous voulons une fois arriver au but, la tactique nous impose d'agir d'une autre façon.

Il nous faut démanteler tout l'édifice des contingents d'importation. Aujourd'hui, ces contingents sont accordés en vertu de privilèges infondés, à des gens à qui il arrive de gagner des milliers et des milliers de francs en possédant pour tous instruments de travail une table et un téléphone. On obtient le

contingent, on l'utilise ou on le revend à un tiers et voilà qu'en trois coups de fil le revenu annuel est assuré. L'importateur peut rejoindre sans souci son chalet valaisan ou son pied-à-terre maritime en attendant que l'opération se renouvelle dans quelques mois.

En grande partie c'est là la vraie situation. C'est pourquoi la production agricole suisse ne peut plus se contenter de mémoires volumineux, de livres blancs ou verts, de discussions académiques qui ne permettent qu'un gain de temps à ses interlocuteurs. Elle doit se mettre dans le bonnet d'exiger, d'une manière intelligente et unanime, que le 50% au moins des contingents d'importation lui soient confiés, le solde étant laissé en mains des grands organismes de distribution.

Voilà le point de vue sur lequel la paysannerie suisse peut dresser facilement un front commun si elle veut arriver à l'équilibre des revenus, pour le jour où l'Europe, libérée des entraves frontalières, présentera son nouveau visage.

Si tous les paysans suisses faisaient leur cette idée d'exiger la remise en leurs mains de la moitié de tous les contingents d'importation de produits agricoles non encore libérés, l'Autorité devrait inévitablement lâcher du lest et si nous obtenions un succès nous serions terriblement bien armés pour affronter demain la discussion à l'échelle internationale.

### Politique en matière de réacteurs

M. Gnaegi, chef du Département des transports et communications et de l'énergie, accepte ensuite une motion développée par M. Wartmann, radical argovien, qui demande au Conseil fédéral un programme détaillé concernant la façon de poursuivre et de terminer les études de développement des réacteurs. Cette motion répond aux intentions du Conseil fédéral qui pense pouvoir soumettre un tel programme à l'Assemblée fédérale pour la fin de décembre.

Sur recommandation de M. Chevalaz, radical vaudois, rapporteur de langue française, le Conseil se rallie encore aux décisions de l'autre chambre à propos des divergences concernant l'arrêté relatif à l'encouragement de la technique des réacteurs nucléaires en Suisse. Selon la nouvelle rédaction, le crédit complémentaire est fixé à 11 millions de francs ferme pour l'achèvement de la centrale de Lucens et le Conseil fédéral est autorisé à allouer d'autres subventions dans les limites des dispositions concernant les réacteurs expérimentaux de puissance. Le projet primitif prévoyait que des crédits complémentaires pourraient être octroyés jusqu'à concurrence de 11 millions.

## De Gaulle en Union soviétique

La visite que le président français effectue pendant dix jours en Union Soviétique est généralement considérée à Paris comme l'événement politique le plus important s'attachant à la carrière politique de cet homme depuis son retour au pouvoir en 1958. Si les grandes idées maîtresses de sa politique vis-à-vis de l'Est sont connues, on ignore, cependant, comment il entend les concrétiser au cours de ses entretiens de Moscou et du voyage de quelque dix mille kilomètres qu'il s'apprête à effectuer à travers le pays. Le ministre des Affaires étrangères s'est lui-même attaché à souligner qu'au cours de cette visite aucun accord de caractère militaire ne sera conclu.

Quelques jours avant l'arrivée du général de Gaulle dans la capitale soviétique, le chef des services européens de la « Pravda » nous a déclaré, à Moscou, que c'est bien avec la France — parmi tous les pays occidentaux — que l'Union Soviétique a le plus d'affinités

politiques. Le point de vue français quant à la dotation de l'Allemagne d'armes nucléaires est très proche du point de vue soviétique; Paris a officiellement pris position en faveur du maintien des actuelles frontières orientales de l'Allemagne; la France vient d'ébranler les structures figées et agressives de l'OTAN. Tout cela, aux yeux des Soviétiques, constitue une base suffisamment large pour un rapprochement réel entre les deux peuples et peut d'ores et déjà être considéré comme une garantie de la paix en Europe.

C'est bien ainsi que la diplomatie française juge également la situation. Depuis la disparition de Staline et de ses desseins ténébreux, bien des choses ont changé et évolué en URSS. Il est même permis de penser qu'au bout de cette évolution — qui va de paire avec les mutations du capitalisme — les formes de la société industrielle de l'Est et de l'Ouest ne seront peut-être plus tellement différentes. Mais c'est là un autre problème. Pour l'heure, il est certain qu'entre Paris et Moscou certains intérêts diplomatiques se rejoignent, des idées politiques peuvent coïncider, mais, humainement, socialement et économiquement, l'Union Soviétique est considérablement plus éloi-

## Vous m'en direz tant!

Lecteurs, chers lecteurs, pouvez-vous me dire, s'il vous plaît, à quelle heure le soleil se couche à Oslo le 21 mars et aussi, pendant que vous y êtes, le 21 juin?

Surtout, ne me répondez pas tous à la fois que vous ne voyez pas l'utilité de ce renseignement (même si je désirais m'installer dans cette ville) et au surplus que vous vous foutez complètement de vous informer de la chose. Ce serait grave, très grave.

J'avoue humblement que j'ai vécu jusqu'à présent sans me demander à quelle heure le soleil se levait à Oslo, à quelle heure il se couchait à Chicago, à telle date ou à telle autre et que je pensais prolonger jusqu'à ma mort mon inculture à ce sujet.

Hélas! je reconnais bien là l'insuffisance tragique de mon instruction secondaire.

De mon temps comme disent les gens de mon âge, quand ils sont plus vieux que moi, on nous apprenait à dire en allemand: « Qu'est-ce que c'est? » — « C'est un crayon ». — « Où c'est le crayon? » — « Le crayon est là », mais je n'ai jamais été fichu de trouver le moyen de placer cette phrase dans la conversation.

J'y ai renoncé, surtout depuis la découverte du stylo à billes.

On m'a fourré dans le crâne aussi une quantité de récits historiques dont j'ai appris par M. Henri Guillemain, le jour où j'ai pu m'offrir un poste de télévision qu'ils étaient complètement faux.

Je ne suis donc pas fâché d'en avoir oublié la moitié, car je me trouve ainsi deux fois plus près de la vérité que je n'étais au collège!

Tout cela ne me donne pas l'heure du coucher du soleil à Oslo.

J'espère pour vous que vous n'avez pas à déplorer une semblable lacune dans vos connaissances, car les temps modernes exigent, paraît-il, qu'on soit bien au clair sur ce point.

Le progrès va vite!

Si je vous ai posé la question à laquelle, à ma honte et à ma confusion, je ne puis répondre moi-même, c'est qu'elle est de celles qu'on a posées, à la fin d'un trimestre, à des collégiens lausannois.

Vous me ferez pas écrire que leur professeur est un cuistre, qu'il perd son temps et le leur à leur enseigner des fadaises sans aucune utilité pratique, car je n'ai pas de peine à m'imaginer que le lever et le coucher du soleil font l'objet d'une infinité d'observations, de déductions, de spéculations, et de conclusions.

A première vue, on s'irrite un peu de constater que les critiques formulées, voici quarante ans, par Ruorda et Edmond Gilliard, sur l'enseignement n'ont rien perdu de leur actualité:

« Le pédagogue n'aime pas les enfants » et l'« Ecole contre la vie » sont toujours de saison car on continue d'assommer les élèves au lieu d'éveiller leur intérêt, mais je ne veux pas me prononcer avec légèreté sur un sujet aussi visiblement sérieux.

Alors, soyez gentils:

Quand vous m'aurez dit à quelle heure le soleil se couche à Oslo, le 21 mars et 21 juin, ayez la bonté de me confier pour quelle raison il est urgent de le savoir.

J'ai hâte de me mettre à l'heure en me mettant à la page! A. M.

## Quand les parlementaires vont aux champs

C'est toujours au cours de la session de juin que les différents groupes politiques de l'Assemblée fédérale effectuent leur traditionnelle excursion, occasion de renouer de précieux contacts et de visiter l'une ou l'autre région du pays. Mercredi donc, tous les groupes suspendant leurs travaux en fin de matinée, ont gagné la campagne.

Pour sa part, le groupe radical-démocratique en compagnie des conseillers fédéraux Schaffner et Chaudet, ainsi que de l'ancien conseiller fédéral Kobelt et de représentants de l'administration et de la presse se rattachant au parti, a gagné Brugg par le train. Il y fut accueilli par M. René Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, car pour joindre l'utile à l'agréable, la sortie était vouée à la visite de différentes exploitations

agricoles de la région. Après avoir déjeuné sous les ombrages de la Habsburg, les participants se rendirent en cars au petit village de Mandach où ils furent reçus au son de la fanfare locale par la coopération agricole de l'endroit. Ils visitèrent ensuite quelques fermes et purent constater que même en terrain accidenté, une modeste exploitation est rentable si chacun effectue son travail avec dévouement et une intelligente et efficace collaboration. Le tout fut complété par la visite d'une grande entreprise d'horticulture de Rüfenach.

Après une halte apéritive à la maison de campagne du conseiller national Wartmann, ce fut le retour à Brugg et le dîner dans un hôtel de la ville. De brèves allocutions y furent prononcées, notamment par le président du groupe, le conseiller national Schaller de Bâle, et le président de l'Union suisse des paysans, le conseiller national Weber, du canton de Schwytz.

En sera-t-il de même après le retour de Moscou du président français? Le voyage en URSS a une signification infiniment plus importante que tous les voyages précédents, nous a-t-on fait remarquer aussi bien à Moscou qu'à Paris. Mais l'importance des intentions au départ ne doit pas être confondue avec l'importance du résultat obtenu. L'idée de la « latinité » (latinité) émergeait de tous les discours prononcés par de Gaulle en Amérique du Sud. Il n'en est rien resté. L'idée d'une Europe allant de l'Oural à l'Atlantique pourrait bien subir le même sort après l'extinction des lampions soviétiques.

Car s'il est vrai que la géographie européenne s'étend de l'Oural à l'Atlantique, la géographie nationale et la politique, elle, s'étend des Carpates au Pacifique. C'est une réalité dont de Gaulle peut difficilement ne pas tenir compte. Ce n'est pas pousser à l'excès le scepticisme que d'entretenir avec prudence les perspectives de ce rapprochement. Pour qu'elles soient réellement remplies de promesses, c'est un homme d'Etat jouissant de la confiance sans réserve des Occidentaux qui devrait séjourner dans la capitale soviétique; les sessions de l'UEO et de l'OTAN viennent de montrer que ce n'est pas le cas du président français. A moins que cette confiance ne vienne après son retour...

Paul Keller.

**AUTO - ECOLE**  
**HUGO LATTION**  
Téléphone (026) 6 25 62  
Martigny, place Centrale 6 - Saxon

## Courts métrages

### COCASSERIE

Les fenêtres des bains publics d'Arlington, en Virginie, sont supposées permettre à ceux qui sont à l'intérieur de regarder au dehors, mais pas le contraire. Les employés ont découvert que les glaces avaient été montées à l'envers.

### PAS DE PITIÉ

Max Epstein, un habitant de South Orange, dans le New Jersey, a eu la malchance de se faire voler, au cours de sept cambriolages dans sa maison, l'équivalent d'un million de francs. Et pendant qu'il allait demander à un voisin ce qu'il pourrait faire pour que cessent les cambriolages, on a volé les bijoux de sa femme: cinquante mille francs...

### VIELLE RANCUNE

Michele Finigliulo a été blessé par un pistolet chargé il y a deux siècles. Il a expliqué à la police qu'il travaillait, avec d'autres ouvriers cantonniers, sur le bas-côté d'une route, lorsque sa pioche heurta une arme enterrée. Il s'agissait d'un vieux pistolet à pierre du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le coup partit et la balle alla se loger dans le bras de Finigliulo.

### DIRECTEMENT A LA SOURCE

L'Anglais Basil Baldwin était tellement furieux du prix qu'on lui imposait pour une saucisse supplémentaire au petit déjeuner qu'il a placé ladite saucisse dans un colis et l'a adressé au ministre des affaires économiques.

## DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

## Pour la cérémonie des promotions on n'a pas jeté les cahiers au feu, mais à l'eau

La première véritable manifestation des promotions de la fusion a été quelque peu contrariée par la pluie, laquelle semblait vouloir noyer les déceptions et les joies de cette dernière année scolaire de la Ville et du Bourg.

En félicitant tous les élèves pour leur assiduité au travail, en remerciant maîtres et maîtresses pour leur dévouement dans un travail parfois des plus ingrats, nous nous faisons un plaisir de publier le palmarès de l'année qui vient de s'achever.

C'est également avec plaisir que nous publions, en entier, le discours prononcé à cette occasion par M. Edouard Morand, président de la commission scolaire.

Messieurs les représentants des autorités civiles et religieuses, Mesdames, Messieurs, Chers enfants,

Permettez-moi, en commençant cette allocution, de souligner le fait marquant que pour la première fois depuis la fusion des communes de Martigny-Ville et de Martigny-Bourg, la cérémonie des promotions se déroule dans le quartier de l'ancien Bourg.

En prenant cette décision, la Commission scolaire a voulu lui donner un sens : celui de mieux marquer la réunion des deux administrations communales et par là de laisser aux enfants et aux parents le sentiment que nous ne formons plus qu'une véritable communauté, qui doit apparaître non seulement sous la forme de textes légaux ou de bureaux réunis, mais dans la mentalité de tous les habitants et surtout dans celle de la jeunesse.

Le fait d'avoir conservé deux centres scolaires, ce qui est d'ailleurs raisonnable, ne doit pas consacrer des cloisons étanches dans notre population, pas plus d'ailleurs que ces cloisons ne doivent subsister dans tous les autres domaines de la vie sociale de Martigny. Soyons unis et ne nous laissons pas aller, comme cela est parfois le cas, à des considérations nostalgiques sur un passé qui est effacé par le présent et qui le sera davantage encore par l'avenir. Le culte du souvenir, si respectable qu'il soit, ne doit jamais nous empêcher de nous placer en face des réalités et cette réalité c'est que nous avons le grand Martigny, où tout le monde doit vivre en bonne harmonie, afin de travailler ensemble au bien commun.

Le conseil municipal et la Commission scolaire qui, sur le plan scolaire, ont pris conscience de cette unité, l'ont fait passer dans la réalité, en ce sens qu'il n'y a aucune discrimination entre la manière de traiter les enfants de tout le territoire. Je souhaite que de ce côté-là la population toute entière offre sa collaboration.

Je suis d'autant plus heureux de proclamer cela ici, que nous nous trouvons en face du magnifique centre scolaire de Martigny-Bourg, dont la conception et la construction sont dues à l'ancienne municipalité de cette commune et que la nouvelle administration a hérité avec un très grand plaisir. C'est le lieu, je pense, de

rendre hommage aux édiles qui ont permis et favorisé sa réalisation.

Ceci dit, je suis heureux de présider une fois de plus à la cérémonie de fin de scolarité qui doit nous permettre de faire le point de la situation.

Quelques données en chiffres, tout d'abord, pour vous rappeler ce qui suit : L'année scolaire s'est ouverte le 6 septembre 1965 avec 835 élèves dans le quartier de la ville et 308 élèves dans le quartier du Bourg, ce qui représente un effectif de 1143 élèves, abstraction faite de ceux qui fréquentent les écoles classiques et secondaires au Collège Sainte-Marie au nombre de 114 et les filles qui fréquentent les écoles ménagères et secondaires à l'Institut Sainte-Jeanne-Antide au nombre de 119. Relevons encore que nous avons 7 élèves filles qui suivent les études classiques à Sainte-Marie-des-Anges à Sion, ce qui porte le nombre des élèves qui sont sous le contrôle des autorités communales à 1383. Ajoutons encore que 29 élèves ont suivi l'école commerciale des filles à Sainte-Jeanne-Antide et 15 élèves l'école commerciale des garçons à Sainte-Marie.

Vous constaterez que nous sommes en présence d'une jeunesse estudiantine dont le volume s'accroît d'année en année. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, nous devons presque chaque année ouvrir de nouvelles classes.

Pour enseigner à tout ce monde, nous avons en 1965-66 tenu ouvertes, seulement pour les classes primaires, 37 classes tenues par 24 institutrices et 13 instituteurs, sans compter la collaboration de 3 membres du clergé pour l'enseignement religieux, de 2 maîtres de gymnastique et d'une maîtresse de chant. Sont compris dans cette statistique les deux personnes enseignant à l'école protestante, dont la charge incombe à la commune au même titre que les écoles municipales.

Que dire des élèves, que dire des maîtres ? En ce qui concerne le travail effectué au cours de l'année, disons que du côté des élèves, il a continué à être ce qu'il est généralement. Cela signifie que comme chaque année, nous avons compté des enfants plus doués, d'autres qui le sont moins, des élèves plus appliqués et d'autres qui se laissent un peu vivre. L'effort ayant été beaucoup porté sur la discipline, nous constatons qu'il est fructueux, que nous n'avons pas trop à déplorer de comportements néfastes et que la politesse a fait de grands progrès.

Il est nécessaire de répéter que le travail de l'école est en relation directe avec le soutien que trouvent les enfants auprès de leurs parents. Le milieu dans lequel vivent nos enfants, qui ne sont qu'un millier d'heures à l'école dans une année qui en comporte 8400, est primordial et l'on peut d'année en année, découvrir assez facilement les enfants qui trouvent, chez eux, une ambiance favorable à l'étude. Cette ambiance peut se créer de différentes manières, dont les principales sont l'encouragement à l'étude et l'éloignement de tout ce qui peut dissiper inconsidérément les enfants, comme la télévision, l'appartenance à trop de sociétés ou groupements, les sorties trop nombreuses et l'absence de surveillance.

Cette ambiance favorable est aussi créée dès le moment où les parents s'emploient à soutenir les maîtres et maîtresses et évitent d'émettre à leur sujet des propos qui peuvent les faire déconsidérer aux yeux des élèves.

A ce sujet je souligne qu'il est très important que les parents aient des contacts fréquents avec le personnel enseignant, contacts dont les maîtres ont d'ailleurs à diverses reprises pris l'initiative. En résumé, soyons de ce côté-là positifs et non pas négatifs, même si occasionnellement il peut vous paraître que tout n'est pas parfait. Ici pas plus qu'ailleurs, la perfection est de ce monde.

J'en viens tout naturellement à vous parler du personnel enseignant, dont la tâche, quoiqu'il paraisse, reste ingrate et difficile et demande de sa part une véritable vocation. Les maîtres et maîtresses qui ne l'ont pas et qui pourraient considérer leur activité sous l'unique angle d'un gagne-pain nécessaire, réussissent rarement dans cette profession délicate. Pour être maître d'école, il faut également aimer les enfants de tout son être et être conscient de la très grande responsabilité qu'il y a à conduire sur le chemin de la vie des êtres fragiles qui ne demandent pas mieux que de se développer et dont la curiosité naturelle les amène petit à petit à comprendre et à juger le monde, tel que nous, les adultes, nous l'avons fait.

Ceci doit nous faire toucher du doigt la complexité de la tâche du personnel enseignant, si l'on songe que ce monde est toujours plus en ébullition, que la tranquillité d'antan a fait place à la fébrilité, pour ne pas dire l'agitation et qu'il est de plus en plus difficile de choisir une voie raisonnable et juste dans le dédale des connaissances et des distractions qui s'offrent à chacun. Or, pour en revenir au personnel enseignant de Martigny, je veux proclamer ouvertement que celui-ci est dans la bonne voie, que cela lui permet de prendre conscience de ces qualités essentielles, sans lesquelles l'enseignement est impossible. Les rapports que nous avons reçus des membres de la Commission scolaire, de notre directeur M. Denis Puipe et de notre nouvel inspecteur, M. Lévy Pitteloud, sont probants à cet égard et je tiens à vous assurer que nous pouvons nous déclarer satisfaits de ce personnel et que vous lui en devez de la gratitude et de l'appui.

Je voudrais, pour terminer, émettre quelques considérations concernant notre nouvelle organisation secondaire et notamment la consécration de l'existence du degré secondaire où trouvent place les éléments les plus capables des écoles primaires.

L'école secondaire diffuse un enseignement plus poussé et par conséquent plus difficile à assimiler. Il doit être réservé

non seulement à ceux qui sont plus doués, mais surtout à ceux qui sont désireux de travailler sérieusement. Il ressort de quelques expériences faites, que certains élèves capables objectivement de réussir des examens d'entrée à l'école secondaire, ont, par la suite, échoué parce qu'ils ont cru que leur heure de gloire était arrivée et qu'ils ont confondu « être » à l'école secondaire, avec « persévérer » à l'école secondaire. Ici, je m'adresse aux parents pour qu'ils prennent conscience, que dès le moment où leurs enfants ont franchi le seuil de l'école secondaire, ce n'est pas un but qui a été atteint, mais c'est une responsabilité accrue que vous incombent parce que là, plus qu'ailleurs, votre surveillance est indispensable. Aujourd'hui, le manque de moyens financiers n'est pas un handicap pour poursuivre des études, même à l'échelon supérieur. Il existe des bourses pour les familles de condition modeste, qui permettent de surmonter des difficultés financières. Mais cela, c'est une question d'organisation.

Il reste le travail à accomplir, qui est une question essentiellement personnelle et qu'aucun maître ne pourra jamais effectuer en lieu et place de l'élève. Cela signifie, en résumé, que si vous avez des enfants qui ne manifestent pas une aptitude particulière à l'étude, mieux vaut les diriger sur un enseignement plus pratique, dont ils ressentiront de la joie, tant il est vrai qu'un enseignement subi comme une punition devient factidieux et peut même provoquer des troubles de caractère.

Mais j'en ai assez dit : Chers enfants, les vacances s'annoncent. Profitez-en le plus possible, reposez-vous et soyez à la maison capables à l'occasion, même si vous n'avez pas l'école, de vous rendre utiles. Soyez le plus possible dans la nature qui vous redonnera le calme et le repos nécessaires et ne reculez pas devant l'effort physique, dont le plus simple est encore la marche à pied, qui sera pour vous une compensation aux heures que vous avez passées en classes et qui mettaient un frein à votre tempérament bouillant, comme doit être celui de tous les jeunes.

Je veux encore souligner les excellents rapports que nous avons entretenus tout au long de l'année avec les deux instituts de Sainte-Marie et de Sainte-Jeanne-Antide déjà cités et remercier la direction et le corps enseignant pour leur précieuse collaboration.

Un grand merci enfin à la Commission scolaire de la commune, à notre directeur, à notre inspecteur et à tous les maîtres et maîtresses à qui j'adresse également et publiquement mes vœux de bon repos en vue de reprendre le 5 septembre prochain leur tâche au service de l'enfance.

Et vive tes vacances !

Malgré la pluie intempête, plusieurs classes ont pu se produire entre deux averses, en présentant des rondes, des chants, etc.

Mentionnons également que la fanfare « Edelweiss », du quartier du Bourg, prêtait son concours à la cérémonie qui fut suivie par une foule de parents émus de voir leurs enfants se produire, ou heureux de voir un des leurs toucher un prix.

Et maintenant, le Confédéré souhaite à tous et à toutes de passer d'excellentes vacances, ensoleillées et surtout reposantes, de manière qu'à la reprise cet automne, tout le monde soit en forme.

## PALMARES

Prix offerts par le Conseil bourgeois  
NOS FORÊTS

1. Mario Rebord, cl. Promotion ; 2. Bernard Monnet, cl. Promotion ; 3. Marie-Claire Pachoud ; 4. Cécile Jacquéroiz ; 5. Raymond Laurent ; 6. Philippe Farquet ; 7. Christiane Gallay ; 8. François Perrin ; 9. Janine Cachat ; 10. hors concours : à l'ensemble de la classe promotion 1 et 11.

PRIX DE CHANT

1. Cl. Mlle Meilland : Mireille Délez ; 2. Cl. M. Cretton : Olivier Zen Ruffinen ; 3. Cl. M. Coquoz : Maurice Farquet ; 4. Cl. Mme Perret : Christiane Martin.

PRIX CHARLY-MARTIN

1. Cl. Mlle Rouiller : Josiane Abbet ; 2. Cl. M. Abbet : Apolinar Gomes.

PRIX DE MÉRITE

offerts par le Rotary-Club

1. Charly Troillet ; 2. Jean-Claude Papiiloud ; 3. Françoise Gabbud ; 4. André Piot.

1re PRIMAIRE MIXTE

Mlle Marie-Louis Pomraz

Moulin Marie-Claude, Meunier Ginette, Meyer Patrick, Métral Stéphane.

1re PRIMAIRE GARÇONS

Mme Marthe Duay-Crettex

Monod Léonard, Frachebourg Pierre, Méroz Charles, Guex Pascal.

2e GARÇONS

M. Joris

Leiggenger Gérard, Costa Serge, Darbelay Gérard, D'Andrés Jean-Manuel.

2e - 3e GARÇONS

M. Georges Jacquéroiz

Granges Philippe, Perronet Olivier, Chardonnens Rénaud, Longchamp Roger

2e PRIMAIRE MIXTE

M. Moulin

Bender Christian, Frachebourg Jean-Marie, Cretton Nicole, Pointet Yves.

3e GARÇONS

M. André Pillet

Mettan Pierre-François, Gay-des-Combes Maurice, Morand André, Rappaz Claude.

3e ANNÉE MIXTE

M. Georges Moret

Bochatay Stéphane, Devanthéry Gérard, Mathey Marlyse, Farquet Sylvianne.

4e et 3e GARÇONS

M. Gaston Moret

Pouget Michel, Délez Jean-Claude, Perrin François, Saudan Jean-Bernard.

4e GARÇONS

Cheseaux Jean-Jacques, Gratzl Pierre, Moret Philippe, Métral Roland.

5e GARÇONS

M. Maurice Coquoz

Lonfat Yves, Borle Denis, Zumstein Thierry, Moret Gérard.

M. Marcel Abbet

Terretaz Jean-Pierre, Avoyer Pierre-Alain, Vocat Olivier, Hubert Michel.

6e GARÇONS

M. Maurice Rouiller

Rappaz André de Prosper, Moulin Bernard de Rémy, Albasini Michel de Victor, Luisier Jean-François d'Otto.

PROMOTION I

M. René Copt

Moncalvo Daniel, Giroud Pierre, Marquis Daniel, Borle Claude.

PROMOTION II

M. Pellaud

Witschard Eric, Bellani Gilbert, Monnet Bernard, Margarotto Jean-Pierre.

Mme Cécile Maret

Devanthéry Simone, Peyla Romaine, Dely Martine, Marquis Geneviève.

1re PRIMAIRE

Mme Rachel Perruchoud

Décaillet Corinne, Gay-Crosier Agnès, Kunz Chantal, Marti Brigitte.

2e PRIMAIRE FILLES

Mlle Christiane Guex

Abbey Martine, Schmid Nicole, Crette-nand Anne-Marie, Cretton Viviane.

2e - 3e FILLES

Mlle Raymonde Gay-Crosier

Carron Roland, Moret Marièle, Turchi Josiane, Vouilloz Marie-France.

4e FILLES

Mme E. Germanier

David Mireille de David, Borgeat Brigitte de Jean, Meyer Catherine de Philippe, Délez Gilberte de Marcel.

4e - 5e FILLES

Mlle Marie Giroud

Devanthéry Mireille d'Henri, D'Andrés Marietta de Gustave, Coquoz Frédérique de Raymond, Regadera Maria-Dolorès d'Antonio.

4e - 5e FILLES

Mlle Hermine Fumeaux

Abbet Marie-Luce, Longchamp Gisèle, Jacquéroiz Catherine, Pahud Véronique.

6e - 5e FILLES

Mlle Marthe Meilland

Riedweg Viviane, Lonfat Magali, Bovier Dominique, Gross Dominique.

Mme L. Perret

Gay-des-Combes Yvonne, Mettan Eliane, Bron Christiane, Closuit Mireille.

6e - 7e FILLES

Mlle Blanche Rouiller

Longchamp Christiane d'Henri, Bottaro Françoise de Charles, Jacquéroiz Cécile de Georges, Clavel Andrée d'Aloys.

## Fête des promotions à l'école protestante

Parents, élèves et amis de l'Ecole protestante se retrouvaient hier soir au Temple pour la fête des promotions. M. Edouard Morand et Madame, M. le préfet P. Veuthey avaient bien voulu accepter l'invitation et honoraient de leur présence la manifestation. M. le pasteur Delhove apporta le message de reconnaissance envers Dieu pour tous les biens qu'il nous accorde. Puis, M. Casati, président de la commission scolaire, retraça en quelques mots les faits nouveaux et essentiels de l'année écoulée. Si les peuples heureux n'ont pas d'histoire, peut-on dire qu'une école qui travaille n'en a pas non plus ? C'est dans les classes et dans la tête de tous ces enfants, si beaux et attentifs hier soir, que l'Histoire se fait. L'anxiété était peut-être dans le cœur des enfants, mais l'indulgence et l'admiration étaient certainement dans celui des adultes. Un tout petit champignon sanglotant créa à lui seul un élan de chaude compréhension, et dès lors les chants et récitation s'enchaînaient pour le plaisir de chacun. Suivit enfin la distribution des prix et la visite des classes, décorées pour la circonstance, des travaux et dessins des élèves.

J'exprime au nom de tous les parents ma gratitude à la Commission scolaire et aux instituteurs pour la sollicitude et l'intérêt qu'ils portent à chacun des enfants qui leur sont confiés et je leur souhaite d'heureuses vacances.

**Palmarès :** Prix d'arithmétique : Dufey Alain, Moser Philippe ; Prix de français : Delhove Suzanne, Casati Michèle ; Prix d'application : Dufey Chantal ; Prix d'encouragement : Schwab Jean-Pierre, Moser Jean-Jacques, Keim Alain ; Prix de bonne camaraderie : Bozon Johnny, Maison Yves-André ; Prix de religion : von Arx Françoise ; Prix de sagesse : Schwab Nicolas (6 ans) ; Prix de couture : Serex Bluette, Delhove Suzanne, von Arx Françoise, Carron Patricia ; Prix de solfège : Faiss Christine.

## Concert de l'Harmonie

L'harmonie municipale, sous la direction de M. Emile Cassagnaud, donnera un concert sur le kiosque de la Place centrale, le vendredi 24 juin, à 20 h. 30. Programme : Salut du Valais, G. Savoy ; Télé-Parade, L. Delbecq ; Klankfestijn, F. Hannush ; Valse de l'Empereur, J. Strauss ; The Fairest of the Fair, Souza ; Récital Aznavour, L. Delbecq ; Vers la lumière, Blankenburg.

En cas de mauvais temps, le concert est renvoyé à une date ultérieure.

## Avis

En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, téléphone 2 26 05.

## Pharmacie de service

Jusqu'au samedi 25 juin, à 17 h. 30 : Vouilloz.

Du samedi 25 juin, à 17 h. 30 au samedi 2 juillet : Lovcy.

Le jeudi après-midi seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte.

## OVRONNAZ

## Les apiculteurs à Ovronnaz

Dimanche, grande journée apicole à Ovronnaz. En effet, la Société d'apiculture du district de Martigny y organise son assemblée générale qui aura lieu à 9 h. 30 au Café des Voyageurs. Après les délibérations, les participants auront le plaisir d'entendre une conférence donnée par l'inspecteur cantonal des ruchers, M. Amédée Richard, sur l'apiculture et les problèmes d'aujourd'hui. L'après-midi sera consacré à la projection du fameux film en trois parties sur les abeilles et de la bande canadienne intitulée : « Abeilles et pollinisation ».

Tous les apiculteurs de la région — même non membres de la société — et les amis des abeilles, sont cordialement invités à cette manifestation.

Cars postaux : départ de Riddes à 8 heures du matin. Pour les participants qui voudraient assister à la messe de dimanche, nous les prions de la faire avant 8 heures le matin.

## Pour vous les jeunes

## Un concours dans le cadre de l'exposition « Le Livre » : cent ans d'édition en Suisse romande

Vous tous qui lisez de Tintin à Jules Verne sans oublier pour les jeunes filles en herbe les contes d'« Anderson », et pour vous jeunes garçons rêveurs « Amadou » le héros naïf auquel on aimerait ressembler, participez au concours que vous propose le Comité des Jeunes de l'Exposition : « Le Livre : cent ans d'édition en Suisse romande ».

Le thème en est l'illustration par un des deux sujets suivants : « La lecture est un divertissement » ou « la création d'un conte ».

Pour puiser vos idées, les enrichir ou les compléter, allez visiter la cave du Manoir, qui est votre domaine. Ce que vous y trouverez et admirerez : une littérature jeune et également le nouveau livre de notre belle plume valaisanne Corina Bille. Avec sa sensibilité merveilleuse et son talent, elle écrit : « Une histoire du loup ».

Sur des petits coussins de couleur vous pourrez vous asseoir et découvrir les livres mis à votre disposition.

Venez nombreux et, selon votre inspiration et votre originalité, faites un beau dessin ou bien, si vous préférez, créez le plus joli des contes qu'un jury de jeunes appréciera à sa juste valeur et récompensera.

## RÈGLEMENT :

Titre : « La lecture est un divertissement ».

Age - 2 catégories : a) enfants de 6 à 10 ans (1960-1956).

b) enfants de 11 à 15 ans (1954-1951 y compris).

Prix : Les peintres suivants ont bien voulu vous offrir une de leurs œuvres pour récompenser gracieusement les lauréats. - Ce sont : Albert Chavaz ; Joseph Gautschi ; Charles Menge ; Messerli ; Gérard de Palézieux ; Mizette Putallaz ; Jean-Claude Rouiller ; Spærri.

Format : 20x30 cm. ou 80 lignes de texte.

Délai : 1er septembre 1966.

Distribution des prix : Dans le cadre de la semaine culturelle. - du 12 au 17 septembre.

Adresse : Secrétariat de l'Exposition, par Mme A. Simonetta, Comité des Jeunes, place Centrale, MARTIGNY 2.



## BRIGUE

## Brigue s'apprête à recevoir un millier de gymnastes

Le comité d'organisation de la Fête cantonale de gymnastique, qui aura lieu à Brigue les 25 et 26 juin, arrive bientôt au bout de ses peines. Lors de sa dernière assemblée - qui se déroula en présence de MM. Tony Kalbermatten et Martig Christian, respectivement président et vice-président de la commission technique - on profita de l'occasion pour mettre au point les derniers détails de cette importante manifestation sportive.

C'est avec satisfaction que les participants ont pris connaissance du plan de travail établi par M. Kalbermatten et qui prévoit un déroulement ininterrompu des différentes disciplines imposées aux concurrents. La façon de présenter ce spectacle sportif est digne d'être relevée et son auteur n'a pas craint de sortir des chemins battus afin que chaque spectateur y trouve le plus grand plaisir.

Grâce à la compréhension dont le conseil communal a fait preuve, les athlètes seront certainement heureux d'apprendre que la piscine sera mise complètement à leur disposition. Aussi, nous ne saurions assez recommander à chacun de faire preuve d'attention à

l'égard des fleurs et des plantes qui s'y trouvent.

Tout près de la place des sports, une tente - pouvant abriter 2000 personnes environ - est en bonne voie de construction tout comme les différentes installations nécessitées pour la parfaite réussite de cette fête de tous les gymnastes valaisans, représentés par un millier d'athlètes.

A noter que le grand cortège, qui sera organisé dimanche après-midi, ne manquera pas d'intérêt puisqu'il sera en outre rehaussé par la participation de 7 groupements musicaux qui accompagneront les participants jusqu'à l'emplacement de fête. Une telle manifestation n'a plus été organisée à Brigue depuis quelque 30 ans et pour laquelle les organisateurs se dévouent sans compter pour que chacun garde le meilleur des souvenirs des quelques heures sportives passées dans l'hospitalière cité du Simplon.

C'est d'ailleurs le vœu que nous formulons à l'adresse de tous les participants comme nous souhaitons, d'ores et déjà, à chacun la plus cordiale bienvenue dans la capitale haut valaisanne. Pour la commission de presse: Louis Tissonnier.

## Servette ou Lausanne-Sports aurait pu le faire...



La direction de Rover a décidé de mieux faire connaître sa fameuse « 2000 » en utilisant les services d'éminents footballeurs: les professionnels de Coventry. Les 16 joueurs de l'équipe plus leur état-major (entraîneur, soigneur etc.) ont pris place dans neuf Rover 2000, qui les

ont conduits à Paris, Francfort et Lyon. Dans chacune de ces villes, avant de disputer leur match, les joueurs de Coventry ont rendu visite aux principaux distributeurs de Rover.

Une publicité sportive et peu conventionnelle!

## BIBLIOGRAPHIE

## MARGOT VEILLON

une artiste suisse trop peu connue

Les Editions littéraires romandes, à Genève et Moutier ont édité un ouvrage très curieux et qui a retenu notre attention. Il s'agit d'une forte brochure de près de 140 pages au format 17,3 sur 23 cm. imprimée sur beau papier édition blanc. Il nous révèle l'étonnant talent d'une artiste suisse fort peu connue, mais qui mérite de l'être bien davantage. Margot Veillon, il est vrai, ne fait que de courtes apparitions dans sa Suisse d'origine. Elle vit habituellement en Egypte, préférant la vie vagabonde dans les grands espaces et sous le brûlant soleil à l'agitation de nos cités d'Occident. Son livre est en quelque sorte son journal. Mais, au lieu d'écrire chaque soir ses pensées et de noter les événements quotidiens comme le font en général ceux qui tiennent un journal, c'est par le dessin qu'elle s'exprime. Margot Veillon dessine très bien. Son imagination débordante et sa tendance au surréalisme nous présentent un monde tourmenté sous un éclairage ironique, parfois tendre, parfois cruel. Les 60 dessins de « Divertimenti » nous ouvrent des perspectives hallucinantes ou amusantes. De toute façon, on trouve dans ces dessins extraordinaires plus de matière à méditation que dans n'importe quel texte. Ce qu'elle nous raconte laisse d'ailleurs une large place à notre propre imagination. Margot Veillon ne nous impose pas de solution, elle les suggère en nous laissant le soin de conclure. Somme toute, elle nous considère comme des personnes adultes à qui il n'est pas nécessaire de mettre les points sur les i. Et cette liberté qu'on nous donne n'est pas un des moindres attraits de ce livre véritablement passionnant comme un roman à suspense, pour ceux du moins qui veulent bien se donner la peine de « lire » ce livre magique, ce journal dessiné. Mais en on sort avec le sentiment que, pour son auteur, « ce n'est pas tous les jours dimanche »!

Vera Bajocchi nous ouvre la porte de ce palais des miracles - ou de cette cour des miracles, si l'on veut - par quelques lignes chargées d'une même poésie dense.

## Maladies des reins et de la vessie

Collection des Manuels de diététique naturelle Bircher-Benner, par les collaborateurs de la clinique Bircher-Benner.

Les reins sont les organes les plus importants de l'organisme pour l'élimination. Ils contribuent à la régulation de la teneur en sucre du sang et du chlorure de sodium ainsi qu'à la teneur en eau de l'organisme. Les reins sont parfaitement adaptés à leur fonction et la nature les a dotés d'une extraordinaire élasticité fonctionnelle.

Par suite d'une alimentation trop riche en graisses et en matières azotées ou par les influences secondaires de médicaments comme par l'insuffisance de l'élimination par la peau et les poumons provenant d'une vie trop sédentaire dans des locaux renfermés, les reins subissent une série de surcharges sans cesse renouvelées dans leur fonctionnement. On constate de ce fait une augmentation extraordinairement forte des maladies des reins.

Ces affections rénales sont nombreuses: néphrites aiguës ou chroniques, tuberculose des reins, sclérose du rein, calculs néphrétiques, abcès, rein flottant, mais aussi cystite aiguë, pyélie, etc.

Le principe fondamental d'une thérapeutique durable est celui d'une remise en ordre telle que le conçoit la Clinique Bircher-Benner. Il ne suffit pas de se contenter de combattre la douleur et les symptômes de la maladie, la véritable guérison exige que l'ordre troublé soit rétabli. Le traitement du système rénal s'applique non seulement au rein malade lui-même, mais aussi aux autres organes d'élimination de l'organisme tout entier. Dans les menus et les 220 recettes, une alimentation sans sel ou pauvre en sel est particulièrement bien observée et les recettes se rapportant au régime tiennent également compte du sel caché dans les aliments naturels.

Si l'on considère la richesse des crudités et leur valeur, le régime sera facile à observer à l'aide d'un art culinaire averti et capable de doser les aliments. C'est cet art qui est préconisé ici afin de conserver le plaisir causé par une nourriture agréable composée principalement de jus de fruits, légumes, crus, céréales fraîches, légumes cuits, fruits entiers, laits, etc.

Editions Victor Attinger Neuchâtel

## ARBORICULTURE

## Les vigneron et la chlorose

Les appels téléphoniques et les lettres se multiplient au sujet de la chlorose. Voici donc comment intervenir: 1. Traiter sur le feuillage, à la pompe à dos ou à la pompe à moteur, avec les ingrédients suivants:

— nitrate de potasse 500 gr. dans 100 litres ou 100 gr. dans 20 litres + sulfate de fer 500 gr. dans 100 litres ou 100 gr. dans 20 litres + acide citrique 100 gr. dans 100 litres ou 20 gr. dans 20 litres.

Traiter après le coucher du soleil, bien mouiller, mais pas sur les grappes en fleur. Répéter 2-3 fois, à chaque 3e ou 4e jour.

Le traitement No 1 devrait être appliqué dans tous les cas. Il peut, il doit même être complété par un autre.

2. Si la vigne n'a reçu aucun aliment (au printemps ou à l'automne) alors dissoudre de l'engrais soluble Martigny No 1 à raison de 5 kg par 100 litres d'eau et injecter 1-2 litres par cep, ou bien semer 5-10 kg par are de ce même engrais et arroser par aspersion. 3. Si la vigne n'a reçu que du superpotassique, ou que de la potasse, alors intervenir comme indiqué sous chiffre 2, mais avec le nitrate d'ammoniaque; si on épand l'engrais, ne pas dépasser 5 kilos par are.

4. Si la vigne n'a reçu que du fumier: l'arrosage peut suffire, mais c'est plus sûr d'intervenir comme indiqué sous chiffre 2 ou sous chiffre 3.

Si la chlorose est habituelle, intervenir par injection et ajouter aux recettes 2 et 3, 5 kg. de sulfate de fer par 100 litres d'eau. On peut injecter au pal ou au « pauffer ».

Le fumier en abondance peut déclencher la chlorose. Dans les vignes qui jaunissent habituellement, demi-dose de fumier et demi-dose d'engrais complet vigne. Si le printemps est sec, arroser de bonne heure après le fumier.

## COMMUNIQUE

Nous portons à la connaissance des intéressés que les marchés de porcs de Sion sont supprimés à partir du 1er juillet 1966 et jusqu'au 8 août 1966.

Le premier marché qui aura à nouveau lieu est fixé au 13 août 1966. Sion, le 21 juin 1966.

## Office vétérinaire cantonal

## TORDEUSE DE LA PELURE (Capua reticulana)

Les petites chenilles de la génération d'été sont visibles maintenant aux extrémités des jeunes pousses et à l'endroit où deux fruits ou une feuille et un fruit se touchent. Cette tordeuse s'attaque spécialement aux poires, sur lesquelles elle ronge superficiellement la pelure.

Les cultures habituellement attaquées seront contrôlées et, le cas échéant, traitées avec:

— un ester-phosphorique (No 23a - 23b, 22b),  
— ou mévinphos (No 26),  
— ou sevin (No 31), ne pas utiliser ce produit dans les prés-vergers.

## PUCERONS - PSYLLES

Surveiller les cultures de poiriers et pommiers et, si nécessaire, intervenir avec l'un des produits suivants:

— diazinon (19), parathion (17-23b), azinphos (22), diméthoate (27a), formothion (27a), phosphamidon (27c), thiocon.

## ARAIGNÉE ROUGE

Actuellement, dans certaines cultures fruitières on observe déjà des dégâts de l'araignée rouge. Contrôler les cultures, afin de s'assurer de l'absence de ce dangereux parasite.

Lutte: un acaricide spécifique (38b) ou mieux encore: morocido ou morestan. Ces deux produits doivent être utilisés seuls. Ils sont également actifs contre l'oïdium.

## Parc des Sports - SION

Samedi 25 juin  
dès 20 heures 30:

## TILLEUR

(Belgique)

SION

— Championnat d'été —

P 1305 S

Quelle chance!  
Les vacances!

— Tu as vu le nouveau prospectus de vacances?

— Oui, mais ce n'est pas dans mes possibilités.

— Tu ne vas pas me refuser 15 petits jours à la mer!

— Pas moi, mais nos finances, oui!

— Fais comme tout le monde, débrouille-toi!

— Il y aurait peut-être un moyen!

— Lequel?

— Tenter notre chance à la Loterie romande.

— Tu as raison! A quand le prochain tirage?

— Le 2 juillet, avec 38.306 gagnants, dont 1 gros lot de 150.000 francs. Si jamais j'avais cette chance, je te promets de belles vacances.

— Et si nous n'avions pas cette chance, il y aura tout de même des heureux.

— Qui?

— Les œuvres de bienfaisance et d'utilité publique soutenues par la Loterie romande.

## Le Confédéré vous renseigne

## Radio-Sottens

Samedi 25 juin

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 Miroir-flash - 8 05 Route libre - 9 00 10 00 11 00 et 12 00 Miroir-flash - 12 05 Au carillon de midi - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Le feuilleton - 13 05 Demain dimanche. 14 00 Miroir-flash - 14 05 Connaissez-vous la musique - 14 45 Le Chœur de la Radio suisse romande - 15 00 Miroir-flash - 15 05 Le temps des loisirs. 16 00 Miroir-flash - 16 05 Feu vert - 17 00 Miroir-flash - 17 05 Swing-sérénade. 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations - 18 10 Le micro dans la vie. 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Villa Sam' suffit - 19 55 Bonsoir les enfants - 20 00 Magazine 66 - 20 20 Discanalyse - 21 10 Alerte à la drogue, Jacques Bron - 22 00 Bloc-notes - 22 30 Informations - 22 35 Entrez dans la danse - 23 25 Miroir-dernière - 24 00 Dancing non-stop. 01 00 Hymne national.

Dimanche 26 juin

7 10 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 20 Sonnez les matines - 8 00 Concert - 8 40 Miroir-flash. 8 45 Grand-messe - 10 00 Culte protestant - 11 00 Miroir-flash - 11 05 L'art choral - 11 40 Le disque préféré - 12 00 Miroir-flash. 12 10 Terre romande - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Le feuilleton - 14 40 Sport et musique - 17 00 Miroir-flash. 17 05 L'heure musicale - 18 00 Informations - 18 10 Foi et vie chrétiennes. 18 30 Le micro dans la vie - 18 40 Résultats sportifs - 19 00 Le miroir du monde. 19 30 Magazine 66 - 20 00 Dimanche en liberté - 21 30 Les trois nuits de Don Juan, de Hans Kasper - 22 20 Intermède musical - 22 30 Informations. 22 35 Poésie universelle: Poètes de Roumanie - 23 00 Harmonies du soir - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

Lundi 27 juin

6 10 Bonjour à tous - 6 15 Informations - 7 15 Miroir-première - 8 00 Miroir-flash - 9 05 A votre service - 10 00 Miroir-flash - 11 05 Orchestre Radiosa. 11 20 Chronique du Sud - 11 35 La force du destin (Verdi) - 12 00 Miroir-flash. 12 05 Au carillon de midi - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations. 12 55 Le feuilleton - 13 05 Les nouveautés du disque - 13 30 Refrains en balade. 14 00 Miroir-flash - 14 05 Concert chez soi. 15 00 Miroir-flash - 15 20 Horizons féminins - 16 00 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous de seize heures - 17 00 Miroir-flash - 17 05 La vie musicale. 17 30 Jeunesse-club - 18 00 Informations. 18 10 Le micro dans la vie - 19 00 Le miroir du monde - 19 30 Sérénade. 19 55 Bonsoir les enfants - 20 00 Magazine 66. 20 20 La gouvernante aux petits soins, de Robert Schmid - 21 20 Cartes postales du Japon - 22 30 Informations. 22 35 Sur les scènes du monde - 23 00 Actualités du jazz - 23 25 Miroir-dernière - 23 30 Hymne national.

## DE LA BISE...

## CE COIN DE SUISSE

Ce petit coin tranquille où il fait bon se ballader. Dans les rues, les enfants saluent gentiment. Les gens sont très, très aimables et serviables. On a du plaisir à faire des achats! On ne parle que l'allemand et l'italien; très peu le français.

Des terrasses fleuries et ombragées tentent les promeneurs à s'y désaltérer.

Sur la porte des maisons, il y a toujours une inscription « zum » ceci « zum » cela. Et de beaux jardins bien entretenus les entourent.

Une ligne aérienne passe au-dessus de cet endroit. Et les gros avions avec leurs voyageurs cosmopolites y ronronnent nuit et jour.

A l'intérieur de l'église, des arbres entiers donnent un air de fraîcheur.

Et, chose étrange, un cadran de style est placé au-dessus de la voûte.

Très reposant aussi ce coin de Suisse.

## Télévision

Samedi

14 00 Un'ora per voi - 16 00 A vous de choisir votre avenir - 16 30 Samedi-Jeunesse - 17 35 Madame TV - 18 00 Un'ora per voi - 19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Le magazine - 19 20 TV-spot - 19 25 Ne brisez pas les fatueuils. 19 55 TV-spot - 20 00 Téléjournal. 20 15 TV-spot - 20 20 Carrefour - 20 35 Une soirée au Cirque Krone - 22 05 Euro-match - 23 00 Téléjournal - 23 15 C'est demain dimanche - 23 20 Plaisirs du cinéma.

Dimanche

16 00 Concours hippique - 19 00 Sport-première - 19 15 Bulletin de nouvelles. 19 20 Film: Ma sorcière bien aimée. 19 45 Présence catholique - 20 00 Téléjournal - 20 15 Actualités sportives. 20 25 Comédie: Le mot de Cambronne, de Sacha Guitry - 21 00 Don Juan (de Mozart) - 21 55 Actualité artistique. 22 10 Chronique d'Henri Guillemin: Le cas Céline - 22 20 Bulletin de nouvelles. 22 25 Téléjournal - 22 40 Méditation.

Lundi

17 00 La Giostra - 18 00 Les jeunes aussi - 19 00 Bulletin de nouvelles. 19 05 Le magazine - 19 20 TV-spot - 19 25 Horizons - 19 40 Coupe du monde de football: L'Argentine - 19 55 TV-spot. 20 00 Téléjournal - 20 15 TV-spot. 20 20 Carrefour - 20 35 Film: Marie-Octobre. 22 05 Les dossiers de l'Histoire - 22 40 Téléjournal.

## Cinéma

## Cinéma ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 26 (Dim.: matinée à 14 h. 30) - Richard Burton et Peter O'Toole dans: BECKET ou « L'HONNEUR DE DIEU ». - Attention! Majoration imposée: Fr. -.50 la place. - Domenica alle ore 17,15: LA SPADA DEL CID. In italiano.

## CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 26 (Dimanche: matinée à 14 h. 30) - L'histoire d'un hors-la-loi qui parvient à libérer son pays de l'oppression et de la terreur: DUEL AU TEXAS. - Dimanche 26, à 17 h.: L'AIGLE SOLITAIRE, avec Alan Ladd et Marisa Pavan.

## Cinéma MICHEL - Fully

Vendredi 24 - Une seule séance d'un film grandiose, fertile en émotions fortes: LE BOURREAU DE VENISE. Des frissons permanents avec Lex Barker, Sandra Panaro, Guy Madison et Alberto Farnese. - Samedi et dimanche: RELACHE.

## Cinéma REX - Saxon

Jusqu'à dimanche 26 - Un film d'action et d'aventures: MARCHAND D'ESCLAVES, avec Kirk Morris, Michèle Girardon et Renato Baldini, ainsi que les belles esclaves du palais du Prince Dakor.

## Cinéma d'ARDON

Du samedi 25 au mercredi 29 - (Lundi: Relâche) - 20 h. 45 - 16 ans) - Une joyeuse détente avec Louis de Funès, Jean Marais, Mylène Demongeot dans de nouveaux exploits: FANTOMAS SE DÉCHAÎNE. Une somptueuse mise en scène, en couleurs et cinémascope. Domenica alle ore 16,30: REQUIEM PER UN PISTOLERO.

## Cinéma ABELLE - Riddes

Samedi 25, dimanche 26 juin - (18 a.): UN CRIME DANS LA TÊTE. Frank Sinatra, Janet Leigh. -angoissant, audacieux, sensationnel.

## †

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR FRANÇOIS GIROUD  
à Martigny

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs ont pris part à son chagrin.

Un merci spécial au Clergé de la paroisse, à l'Abbaye de St-Maurice, au très dévoué Docteur Zumstein, à la Direction et au personnel des Produits Azotés de Martigny. P 65840 S

## COMMUNE DE VOUVRY

## MISE AU CONCOURS

La Commune de Vouvry met au concours

1 poste d'institutrice

pour le degré enfantin et

1 poste d'instituteur

pour les 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> année primaire. - Durée de la scolarité: 42 semaines. - Entrée en activité: 5 septembre 1966.

Les offres doivent parvenir jusqu'au 20 juillet 1966, à M. Jean Métayer, Président de la Commission scolaire.

P 33790 S



Pour notre agent général de Sion, M. Alfred Antille, nous cherchons deux

## inspecteurs

pour l'acquisition de nouvelles assurances et pour contrôler notre clientèle des rayons de Sierre et Monthey.

Si vous avez les qualités requises, vous bénéficierez d'une place stable, d'agréables conditions de travail, d'une bonne rémunération et de prestations sociales étendues.

Les candidats ayant de l'entregent, du talent pour la vente et une bonne instruction générale sont priés d'adresser des offres détaillées à la Direction de :

LA GÉNÉRALE DE BERNE, compagnie d'assurances, 3001 BERNE, Sulgenneckstrasse 19. P 33756 S

ABONNEZ-VOUS  
A L'ORGANE DU PARTI  
RADICAL-DÉMOCRATIQUE  
VALAISAN

## LE CONFÉDÉRÉ

## Personnel enseignant

L'administration communale et la Commission scolaire de Salvan, mettent au concours les postes suivants (durée de la scolarité 42 semaines) :

- 1) à Salvan - Classe supérieure mixte (11 à 15 ans) ;
- 2) aux Granges / Salvan - Classe inférieure mixte (6 à 10 ans) ;
- 3) aux Marécottes / Salvan - Classe inférieure mixte (6 à 10 ans).

Les offres doivent parvenir à la Commission scolaire de Salvan jusqu'au 10 juillet 1966.  
La Commission scolaire.

P 65871 S

10

## La fille aux yeux dorés

par  
HÉLÈNE SIMART

Feuilleton du "Confédéré"

Ils atteignirent la plage. La jeune fille regarda longuement les reflets ardoisés qui caressaient la mer, l'écume claire qui venait buter et mourir sur les galets.

Murray étendit la main.

— C'est par là que vous êtes venue, Charline. J'ai eu fort à faire pour vous disputer à la tempête.

À présent, la mer était calme. Des vagues clapotaient autour des récifs.

La jeune fille frissonna.

— On tient le coup, moussaillon ? dit-il en se penchant vers elle et en lui entourant les épaules d'un bras protecteur.

— Oui, ne vous inquiétez pas.

Le vent souleva des tourbillons de sable, fit voltiger des flocons d'écume puis s'apaisa brusquement. Les nuages ralentirent leur course.

— Bientôt, dit Murray, la lande sera pleine de myrtilles. Les aimez-vous, Charline ?

— Je ne sais pas ; il me semble que je n'en ai jamais goûté. Est-ce bon ?

— Pas précisément, mais ça sent l'été.

Elle dessina un rond avec son pied.

— L'été, dit-elle. Nous ne sommes pas encore au printemps... D'ici là...

Le bras du jeune homme quitta ses épaules.

— Asseyons-nous, si vous n'avez pas trop froid. Tenez, à l'abri de ce rocher.

Elle revint au sujet qui la préoccupait.

— Combien de fois avez-vous vu éclore les myrtilles sur la lande, Murray ?

— Une seule.  
— Et avant, où étiez-vous ?

— Je me suis fâché avec ma famille, dit-il d'un ton dur qui arrêta les questions.

La jeune fille appuya sa tête contre la rugueuse paroi du rocher, laissa flotter son regard sur la mer qui se retirait lentement en ratisant les goémons.

De quel mystérieux rivage venait-elle ? Un inconnu l'avait sauvée et elle lui devait plus que la vie. Une profonde émotion la bouleversait. Un nom glissait facilement sur ses lèvres : Murray.

Pourquoi s'étaient-ils rencontrés ? Le hasard leur avait fait cadeau d'exceptionnelles circonstances. Le sauvetage héroïque au cœur de la tempête, le décor sauvage et la secrète poésie des « moores » où l'on croit voir glisser des formes et se matérialiser les légendes. Une histoire écrite d'avance, un rendez-vous de toujours...

De quel fruit sacré les dieux tiraient-ils la liqueur d'oubli ? Peut-être des myrtilles, dont Murray parlait tout à l'heure. Cela aussi leur avait été accordé : les frontières s'effaçaient. Le temps ni l'espace ne comptaient plus.

— Était-ce un piège ? Il fallait toujours se méfier des choses trop belles.

— Savez-vous à qui vous ressemblez quand vous prenez cet air rêveur ? dit Murray qui l'avait observée en silence.

Elle secoua la tête en souriant.

— A une femme de votre connaissance ?

— Oui. Je vais vous raconter son histoire.

— Est-elle triste ?

— Ni gaie ni triste ou les deux ensemble. Une histoire finit toujours bien pour certains et mal pour les autres. Ce sera à vous de juger.

Il posa sa main sur le frêle poignet qui émergeait gracieusement du pullover.

— Vous avez tout à fait les yeux d'une petite fille qui attend un contre de fées. Il

A louer à Martigny

### un appartement

de  
3 pièces 1/2

Prix Fr. 230,— charges comprises.

Ecrire s/chiffre PC 33601 à Publicitas, 1951 SION.

On cherche

### sommelière

Restaurant du Casino, SAXON - Téléphone (026) 6 22 68. P 65853 S

Médecin-dentiste de Martigny cherche

### femme de ménage

quelques heures par semaine, pour l'entretien du cabinet dentaire.

Ecrire s/ch. PC 65874 à Publicitas 1951 SION. P 65874 S

### A louer

pour le 15 août ou 1er septembre

#### petit appartement

de 3 chambres et cuisine, tout confort.

Délèze No 32 Téléphone (026) 2 23 79. P 774 S



L'annonce  
reflet vivant  
du marché

dans votre  
journal

LE CONFÉDÉRÉ



Nous cherchons pour l'usine électrique de Vernayaz (VS)

### deux mécaniciens

ou

### mécaniciens-électriciens

ayant fait un apprentissage complet (certificat de capacité) et si possible quelques années d'activité pratique.

Nous offrons un engagement durable avec possibilités d'avancement. La rémunération sera fixée selon le régime des salaires valables pour le personnel fédéral. Logements de service seront mis à disposition.

S'adresser par lettre autographe, avec curriculum vitae et copies de certificats à la Division des usines électriques CFF, Mittelstr. 43, 3000 BERNE. P 723 Y

A LOUER à Martigny, Avenue du Léman 1

### APPARTEMENTS 3 et 4 pièces LOCAUX COMMERCIAUX

pour automne 1966.

Renseignements et réservation : Bureau d'architecture Delaloye, Avenue de la Gare 38, Martigny, tél. (026) 2 22 23.

P 33540 S

### MISE AU CONCOURS

La commune de Monthey met au concours les postes suivants :

#### 4 maîtres ou maîtresses pour classes primaires

(degré élémentaire et moyen)

Les offres sont à adresser à M. Charles Boissard, président de la Commission scolaire, d'ici au 5 juillet 1966.

P 33789 S

doit être facile de vous mentir.

— Pourquoi ?

— Parce que vous semblez prête à tout croire.

— Avez-vous envie de me mentir, vous, Murray ?

— Je n'aime que les difficultés, répliqua-t-il d'un ton bref. Mais revenons à notre légende. Aux environs du XIV<sup>e</sup> siècle, dans le modeste petit bourg de Killiecrankie, vivait une belle et douce fille nommée Annie-Laurie. Elle était fiancée à un garçon qu'elle aimait : Jack. Son existence paraissait sans surprise. Mais un autre homme s'était épris d'elle. C'était le barde Thomas Addison, fort laid, bossu par surcroît et qui jouissait d'une mauvaise réputation. Il conçut une grande amertume du dédain d'Annie-Laurie ; loin de se résigner, ce refus augmenta sa passion. Certes, il était aussi laid d'âme que de visage, mais il possédait une arme de taille : sa harpe. Il en tirait des plaintes merveilleuses et bouleversantes et ceux qui l'écoutaient étaient littéralement envoûtés. Alors, à la tombée de la nuit, il alla jouer ses airs les plus enchanteurs sous les fenêtres de celle qu'il aimait. Les effets de sa musique ne firent pas attendre. Une fenêtre s'ouvrit et le visage candide et ébloui de la jeune fille apparut. Elle écoutait, extasiée, et à l'éclat de son regard, le barde comprit que la magie opérait, qu'Annie oubliait sa laideur et son infirmité. Hélas ! elle cessa dès qu'il s'arrêta de jouer. Annie parut sortir d'un rêve, le regarda d'un air épouvanté et ferma sa fenêtre.

« Mais Thomas avait pris conscience de son pouvoir. Désormais, toutes les nuits, il joua pour la douce Annie les chansons qu'il avait composées pour elle durant le jour.

« Quand l'enchantement cessait, il s'en allait avec sa provision de rêve et d'espoir. Vint la date du mariage de Jack et d'Annie. Le soir venu, Thomas joua sa plus belle, sa plus déchirante chanson. Mais cette fois

il ne s'arrêta pas. Sans cesser de jouer, il fit signe à la jeune fille de le rejoindre.

« C'était l'hiver. Il gelait à pierre fendre. La neige couvrait la campagne à perte de vue. Cependant, fascinée, la jeune fille n'hésita pas. Elle enjamba l'appui de la fenêtre et rejoignit le barde. Alors Thomas Addison se mit à marcher tout en jouant de la harpe et Annie le suivit.

« Elle le suivit longtemps, semblant ne souffrir ni de la fatigue ni du froid. Il l'emmena à travers les chemins, la guidant vers son repaire, un sombre manoir désolé au sommet d'une montagne. Le chemin devint abrupt ; ils escaladèrent des montagnes, dépassèrent la région des arbres, débouchèrent sur des pentes rocailleuses, sans végétation. Un paysage mort, aride et nu, avec des rochers qui prenaient des formes fantastiques sur fond de neige. Cela devenait très difficile d'avancer sur ces pierres glissantes. Alors le barde, inquiet, se retourna. Ses doigts s'immobilisèrent sur les cordes. Le spectacle offert à sa vue lui servait la gorge. Pour la première fois de sa vie, il s'apercevait qu'il avait un cœur.

« Défaillante, Annie-Laurie s'agrippait aux roches avec des mains écorchées. Il vint vers elle pour l'aider, mais c'était la musique qu'elle avait suivie et non l'homme. Sans les accents de sa harpe, le barde perdait son pouvoir. La jeune fille poussa un cri épouvanté. S'apercevant enfin où elle se trouvait, elle éclata en sanglots, appelant ses parents et Jack, son fiancé.

« Thomas comprit qu'elle avait atteint les limites de ses forces et qu'elle allait mourir, de froid et d'épuisement, par sa faute. Il connaissait une cabane abandonnée dans les parages et parvint à l'y conduire en la soutenant. Les sanglots de la jeune fille redoublaient. Le froid était de plus en plus vif et meurtrier et elle grelottait. Tout son corps était glacé. Il fallait à tout prix la réchauffer ! Mais Thomas n'avait rien.

(A suivre).

## POLITIQUE ÉTRANGÈRE

## Les Romains de notre époque

Dans notre numéro du mercredi 22 juin nous avons publié un premier article intitulé « Les Romains de notre époque ». Aujourd'hui nous présentons la seconde partie de cette très intéressante étude.

II

## LA FRANCE SE RETIRE DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE

La décision prise par la France, de se retirer pratiquement de l'Alliance atlantique, de l'OTAN, a été accueillie un peu partout avec consternation. La France conteste, il est vrai, l'intention d'abandonner complètement l'OTAN. Mais elle désire que les organes dirigeants les plus importants quittent et le sol français et qu'il en soit de même des bases américaines en France.

Elle désire aussi que les ressortissants français abandonnent les états-majors de l'Alliance, et qu'enfin des troupes françaises ne puissent être subordonnées au commandement de l'OTAN que dans le cas d'une « agression non provoquée », ce qui situe tout particulièrement bien la position de la France. En temps de paix en effet, l'activité de l'OTAN se concentre dans les états-majors ; la subordination automatique attaque par surprise tandis que, en cas de menace grave, elle n'interviendrait qu'après consultation des quinze Etats-membres. En prenant la décision que l'on sait, la France renonce du même coup à la solidarité atlantique entre les membres du Pacte, puisqu'elle fait dépendre son concours de sa seule volonté, sans consulter ses partenaires. Elle se place ainsi en marge de l'art. 5 du aPcte qui ignore cette distinction... élastique entre agression « provoquée » et « non provoquée ».

On ignore encore à l'heure actuelle où seront transférées les institutions de l'OTAN, qui se trouvent actuellement à Paris et dans les environs. Il s'agit du Conseil des ministres de l'Organisation atlantique, l'organe politique de l'OTAN, dans lequel tous les Etats membres sont représentés, du commandement suprême allié en Europe (SHAPE), de l'état-major d'urgence de commandement suprême de l'Europe (AFCENT), et enfin de l'école internationale de l'OTAN, qui compte présentement 1800 élèves et se trouve sous direction française. La France donnerait son accord à ce que le Conseil de l'OTAN reste à Paris, mais on ignore encore si l'Organisation atlantique fera usage de cette possibilité. Le SHAPE et l'AFCENT, qui sont très proches actuellement (Paris et Fontainebleau) seront peut-être séparés, le SHAPE se fixant en Grande-Bretagne, et l'AFCENT dans un pays du Benelux. La question de ce transfert ne sera pas facile à résoudre. Ce qui sera plus difficile encore, c'est le déplacement des bases et des dépôts américains en France. Il s'agit de reconsidérer aussi le système de liaisons, et il y a encore le pipe-line qui traverse la France de la mer à l'Allemagne pour l'approvisionnement en carburant. Relevons en passant que l'OTAN serait divisé en deux blocs sans liaison directe. Enfin, un grand nombre de collaborateurs français des états-majors — on parle de 40 000 personnes — devront se retirer, et le gouvernement devra leur trouver une nouvelle activité, qui ne leur garantira peut-être pas le standing auquel ils étaient accoutumés.

Puissance occupante, puis membre du Pacte atlantique, la France a des troupes stationnées au sud-ouest de l'Allemagne, qui sont intégrées dans le dispositif de défense de l'OTAN. Etant donné la décision que le président de Gaulle vient de prendre, il n'existera bientôt plus de bases juridiques pour le maintien de ces troupes. Toutefois, pour des raisons poli-

tiques, sur lesquelles les USA, la Grande-Bretagne et peut-être d'autres membres du Pacte paraissent insister, raisons admises d'ailleurs par la République fédérale allemande, celle-ci admettrait le maintien de ces troupes sur son territoire. De l'avis du ministre allemand de la défense, il faudrait alors que la France et l'Allemagne signent un nouvel accord, et celui-ci devrait contenir une clause en vertu de laquelle les troupes françaises en Allemagne devraient, dans un cas grave, accepter une mission dans le cadre de l'OTAN. Le général de Gaulle souscrirait-il à une clause de ce genre, qui ramènerait la France, à certains égards, dans le sillage de l'OTAN ? De son côté, le général de Gaulle voudrait peut-être insérer dans l'accord la réserve concernant l'attaque « non provoquée ». Mais cela signifierait que, dans la zone de défense la plus avancée de l'OTAN, il y aurait un secteur, un « coin » dont le défenseur n'admettrait pas sans réserve qu'il doit prêter son aide, ce qui créerait de dangereuses complications.

Le Conseil des ministres de l'OTAN s'est réuni le 7 juin à Bruxelles pour reconsidérer la situation créée par la décision de la France. On est parvenu à éviter une rupture brutale et à trouver une formule de compromis. Les quatorze et la France se sont mis d'accord pour la procédure à suivre en vue des futures négociations au sujet de la coopération entre la France et l'OTAN, et des troupes françaises stationnées en Allemagne, « Les

ministres », a-t-on déclaré, « examineront dans un esprit de coopération les problèmes soulevés par la France et rechercheront des solutions acceptables pour tous les intéressés », — ce qui n'est pas très compromettant, on en conviendra. La question du transfert du conseil de l'OTAN n'a pas été tranchée, et il n'est pas exclu que cette institution reste à Paris. Mais l'intention manifestée depuis lors par le gouvernement français de retirer des unités aériennes stationnées en territoire allemand — forces comprises dans le système d'alerte de l'OTAN — ne va pas faciliter les pourparlers futurs.

Le différend entre la France et l'OTAN risque d'affaiblir les moyens de défense de l'Alliance atlantique. Or, le danger venant de l'Est n'a pas disparu, il n'est qu'en... veilleuse. Il y a, derrière le rideau de fer, 26 divisions soviétiques et 39 divisions des pays satellites, auxquelles l'OTAN ne peut opposer que des troupes numériquement inférieures de moitié. La défection française contribuera à accroître le déséquilibre, que les autres membres devront compenser, ce qui prendra du temps. Il faudra donc modifier la répartition des troupes, et accroître au besoin l'engagement d'armes nucléaires.

Pendant près de vingt ans, l'OTAN, du seul fait de son existence, a barré la route à l'expansion communiste en Europe. Et les gens d'un certain âge, qui ont vécu les tensions des années quarante et du début des années cinquante, savent ce que cela signifie ! Jg.

## POLITIQUE FÉDÉRALE

## La Suisse peut-elle faire partie de l'ONU ?

La gestion du Département politique fait ensuite l'objet d'un débat qui trouvera son aboutissement par le premier discours que prononcera devant ce Conseil le conseiller fédéral Spühler en qualité de ministre des affaires étrangères. Ce débat porte essentiellement sur la participation de la Suisse à l'ONU. Tour à tour, MM. Hofer, paysan bernois, Bringolf, socialiste schaffhousien, Furgler, conservateur saint-gallois, examinent les différents aspects de la question. Aucun d'entre eux n'est résolument adversaire d'une adhésion du pays à cette organisation internationale et M. Bringolf s'en dit même personnellement partisan. M. Deonna, libéral genevois, rappelle que la question a été soulevée récemment devant la commission des affaires étrangères et trouve normal que le problème soit réexaminé à la lumière des circonstances nouvelles. Mais si le souverain devait être appelé à trancher la question, il importerait alors de le renseigner de façon complète et approfondie sur l'ensemble du problème. La jeunesse, en particulier, a de la peine à comprendre ce qu'elle prend pour de la passivité à l'égard des efforts de coopération internationale.

Répondant aux divers orateurs, le chef du Département, conseiller fédéral Spühler remercie les membres du Conseil de l'intérêt qu'ils manifestent à l'égard de notre politique étrangère. Il signale que nous avons obtenu du gouvernement tchécoslovaque une reprise des négociations interrompues il y a quelques années et que nous sommes sur le point de renouer des relations normales avec Budapest. En ce qui concerne notre position vis-à-vis de l'ONU, la première question qui se pose est celle de savoir si, en droit et en pratique, cette organisation est restée

ce qu'elle était à ses débuts. Exception faite de l'extension du Conseil de sécurité, dont les membres ont passé de 11 à 15, et du Conseil économique et social qui, de 18 membres qu'il avait au début, en compte maintenant 27, la charte de l'ONU est restée inchangée depuis vingt ans. En fait, elle a été cependant soumise dans une certaine mesure à ce qu'on pourrait appeler une révision totale à froid. Le rapport des forces politiques en présence, le climat politique et les méthodes de l'organisation ont subi une transformation fondamentale, et l'on peut tout de même prétendre que l'ONU d'aujourd'hui n'est plus celle de jadis, ce qui n'a rien de surprenant si l'on songe à l'évolution politique de ces vingt dernières années.

La différence la plus marquante qui distingue l'ONU de 1966 de celle de 1945 réside naturellement dans l'augmentation de 51 à 117 du nombre de ses membres. Au moment de la fondation de l'organisation, pas moins de 50 nations qui en font aujourd'hui partie n'existaient même pas en tant qu'Etat indépendant, et il est compréhensible que leurs représentants ne considèrent pas les choses sous le même angle que les vieilles nations qui présidèrent à sa création. Cette augmentation du nombre des membres a eu pour effet de déplacer la majorité primitive des Européens et des Américains du Nord et du Sud du côté des pays africains et asiatiques.

Contrairement à la Société des Nations, l'Organisation des Nations Unies n'applique pas le principe de la sécurité collective de façon rigide. Sa charte contient diverses dispositions qui admettent des exceptions à une participation collective et nous donnent ainsi la possibilité de sauvegarder notre neutralité au sein de l'organisation. On constate donc que malgré son positionnement de principe, la charte de l'ONU laisse la porte ouverte à la neutralité. Et cette conception est aujourd'hui reconnue par la doctrine du droit des gens.

Si l'on se fonde sur l'évolution suivie par l'organisation, il est permis de considérer que le chapitre VII de la charte, qui se rapporte aux mesures de sécurité et de sanctions, est aujourd'hui dépassé par les faits. Cela est vrai pour autant que celles-ci ne sont plus justifiées par le but primitif de ces dispositions, qui est d'empêcher le renouvellement d'une guerre mondiale et totale. Il est vrai que les dispositions du chapitre VII sont destinées à donner à l'ONU l'autorité dont elle a besoin pour agir en faveur de la sécurité collective dans les cas où la paix serait menacée par des conflits locaux. Ce peut être le cas en particulier lorsque l'ONU entend intervenir par des moyens de coercition dans un conflit comme celui de la Rhodésie.

Dans le cas où l'ONU serait elle-même partie à un conflit, notre position de non-membre nous laisse notre pleine liberté d'action et nous donne la possibilité d'intervenir comme médiateur. Mais il serait faux d'interpréter l'usage qu'il est fait de nos bons offices comme la reconnaissance du cas particulier de la Suisse au sein de la communauté des nations. Notre neutralité et notre abstention sont simplement considérées comme un fait imputable aux services rendus par Genève, au Comité international de la Croix-Rouge, ou, plus simplement encore, à notre politique traditionnelle d'abstention.

En fait, la plus grande force de la Suisse dans le domaine de la politique

étrangère réside dans son capital de confiance et dans sa stabilité, qui l'ont soutenue jusqu'ici dans ses relations avec l'ONU. Notre abstention a été réfléchie et voulue et fut, dans les débuts de l'ONU tout au moins, inévitable. Si l'on jette un regard en arrière, nous n'avons rien à regretter. Elle ne nous a pas empêché d'allier notre neutralité à l'idée et à la pratique de la solidarité avec les autres nations. Nous sommes membres des organisations spéciales de l'ONU et nous prenons au sérieux les tâches qui nous incombent à ce titre.

En terminant, le chef du Département politique tient à préciser que l'élément de notre politique étrangère que nous désignons du terme de « solidarité » implique sans réserve l'idée de « participation ». Cette participation est offerte partout où elle est compatible avec notre neutralité et où elle peut servir les intérêts de la communauté des nations. Un pays qui n'est pas uni par des origines et une langue communes doit plus que tout autre veiller à conserver le contact avec les grands courants universels au centre desquels il se trouve placé.

En terminant, le chef du Département politique tient à préciser que l'élément de notre politique étrangère que nous désignons du terme de « solidarité » implique sans réserve l'idée de « participation ». Cette participation est offerte partout où elle est compatible avec notre neutralité et où elle peut servir les intérêts de la communauté des nations. Un pays qui n'est pas uni par des origines et une langue communes doit plus que tout autre veiller à conserver le contact avec les grands courants universels au centre desquels il se trouve placé.

Un apéritif d'honneur offert par la municipalité de Saint-Martin permit aux buralistes de trinquer le verre de l'amitié avec les autorités communales : MM.

## Assemblée de la Société des buralistes postaux

Dimanche dernier, la corporation des buralistes postaux du Valais romand s'était donné rendez-vous dans le coquet village de Saint-Martin pour ses assises printanières.

Reçus avec la plus grande cordialité par M. et Mme Vuignier, leurs collègues du village montagnard, organisateurs de cette journée, nos buralistes s'en furent tout d'abord offrir la messe à la magnifique église paroissiale.

Les délibérations se déroulèrent dans la plus grande salle de la Coopérative Edelweiss. Elles donnèrent l'occasion au président de la section, M. René Stalder de Salins, de dresser un tableau complet de l'activité de la société. Les problèmes professionnels sont fort nombreux et leur solution n'est pas aisée. C'est pourquoi l'union et la cohésion de tous les membres sont plus que jamais nécessaires, car les organes centraux dirigeants méritent toute confiance.

Notons l'aisance du sympathique président Stalder qui dirigea les débats avec célérité, liquidant un ordre du jour important en un temps record. Aussi rien de surprenant ne survint lors du renouvellement du comité, qui fut acclamé pour une nouvelle période dans la composition suivante : président, M. René Stalder de Salins ; membres, MM. Luisier de Fully, Abbet d'Orsières, Chevalay de Bouveret et Crettol de Randogne.

En conclusion, nous n'insisterons pas pour dire combien les nombreux buralistes présents, la plupart accompagnés de leurs épouses et collaboratrices, ont apprécié l'accueil chaleureux qui leur a été réservé à Saint-Martin et l'excellent souvenir qu'ils ont remporté de cette inoubliable journée. Merci à Saint-Martin, merci à M. et Mme Vuignier.

Un participant

## DISTRICT DE SIERRE

## Inno - Sierre

Il y a trois semaines, les Grands magasins Innovation SA, prenaient leur place au soleil de Sierre dans une ambiance de fête et avec générosité.

Le personnel ne ménagea pas sa peine afin que tout fut prêt pour le jour « H ». L'ouverture des nouveaux magasins à la date prévue fut possible grâce à la bonne volonté de chacun, grâce aux nombreuses heures passées non seulement dans les divers rayons, mais aussi dans les vastes locaux d'arrivage et de manutention.

Reconnaissante, la Direction vient d'accomplir un geste financier très apprécié de son personnel qu'elle a convié à un souper servi dans un établissement de la ville. La bonne humeur y régna et les peines furent oubliées.

Qu'elle en soit vivement remerciée.

## Si vous digérez mal,

si vous êtes constipé, prenez une dragée Franklin. Laxative, elle favorise la sécrétion de la bile et vous soulage rapidement.

Toutes pharm. & drog. à Fr. 2.40 la bte.

DRAGÉE FRANKLIN

## SAXON

25 juin 1966 — Salle Florescat

50<sup>e</sup> anniversaire de la Section APV Valais

voie membre de la Fédération suisse des Cheminots

## Programme :

- 19 h. Pl. du village, aubade par la fanfare des Cheminots de Lausanne.
  - 19 h. 30 Cortège.
  - 20 h. Aubade à Gottefrey, par la fanfare des Cheminots de Lausanne.
  - 20 h. 30 Grand concert.
  - 22 h. 45 Bal, conduit par l'orchestre «The Rolland's», pour la 1<sup>re</sup> fois en Valais.
- Prix d'entrée : Fr. 3,— P 33798 S



## Une bonne part du bonheur...

doit être attribuée à l'élégance et au confort de son foyer! L'actuelle et très intéressante exposition de Pfister-Ameublements S.A. vous présente d'heureuses réalisations! Ouvert samedi prochain, visitez sans engagement! Venez le matin déjà! — NOUVEAU: «Marchés aux tapis» à des prix self-service étonnants! Vous aussi trouvez exactement ce que vous souhaitez! Essence gratuite/billet CFF pour achats dès Fr. 500,—

LAUSANNE — Montchoisi 5, tél. 021 / 26 06 66

## Parti radical-démocratique valaisan

## CONVOCATION

Jeudi 30 juin 1966, à 16 heures, à la maison communale de Vouvry, Commission administrative du Confédéré et comité directeur.

Jeudi 30 juin 1966, à 17 heures, à la maison communale de Vouvry, Comité Central du PRDV.

## Ordre du jour :

- 1) Rapport du comité directeur et de la commission administrative du Confédéré.
- 2) Convocation de l'assemblée générale des délégués.
- 3) Lecture des comptes du Parti et rapport des censeurs.
- 4) Discussion et décision sur l'abrogation des articles d'exception de la Constitution fédérale.  
Rapporteurs : MM. G. Zwissig et J. Gross.
- 5) Discussion et décision sur le suffrage féminin.  
Rapporteurs : MM. A. Copt et B. Dupont.



un **DIABLERETS** à l'eau  
calme la soif aussitôt

LE PREMIER PAS D'UN BON REPAS

# WINCKLER S.A. FRIBOURG

LES SPÉCIALISTES DE LA MAISON INDIVIDUELLE



construisent dans  
toute la Suisse

### DES MAISONS FAMILIALES

- modernes
- plaisantes
- confortables



Demandez sans frais notre documentation illustrée sur nos spécialités de constructions (villas Novelty, chalets, bungalows, maisons Multiplan) et sur les « 7 avantages Winckler ».



WINCKLER S.A. CASE POSTALE - 1701 FRIBOURG

651P

## Prêts rapides

- Pas de caution jusqu'à Fr. 10 000.—
- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire.
- Conditions sérieuses.



Veillez nous envoyer ce coupon aujourd'hui encore. Vous trouverez un ami en la banque spécialisée depuis 50 ans.

**Banque Procrédit**  
Fribourg, Tél. 037 / 26431

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

### A vendre d'occasion matériel vinicole

en bon état de marche, notamment :

**un pressoir Colin de 35 hl.  
des égrappeuses Garolla  
pompes à vendange, etc.**

S'adresser à Provins, Fédération de producteurs de vins du Valais,  
1950 SION. P 619 S

## POMMES DE TERRE nouvelles

Maillard Frères  
Téléphone (026) 2 21 88  
MARTIGNY.



Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires ! Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20,55, 11,25, 4,95 P 327 Z

## 50 DUVETS

neufs, belle qualité, légers et chauds, 120x160 centimètres, Fr. 35,— pièce

**G. KURTH - 1038 Bercher**  
Téléphone (021) 81 82 19. P 1673 L

**Appartement** A louer à Martigny à la Délèze, appartement de 3 pièces, tout confort. Libre immédiatement.

Tél. (026) 2 27 13 (heures des repas) P 65872 S

## Homelite assure qualité et service

Savez-vous déjà que:

**XL-12**



est la tronçonneuse à poids léger la plus efficace qui depuis plusieurs années a eu un grand succès et qui sera maintenant vendue en action d'été pendant trois mois à un prix sensationnel de Fr. 795.—

Demandez une démonstration sans aucun engagement. Avec votre achat vous recevrez en plus un cadeau d'une valeur de Fr. 25.—.

Le représentant de votre région :

Panelectra AG, Râffelstr. 20, 8045 Zürich, Tel. (051) 352656

Organisation complète de  
**TOMBOLA**  
100 000 lots  
Articles de fêtes  
Gravure de coupes de sociétés  
*Veuthey fers*  
**SAXON**  
Tél. 026 / 6 23 51

## Tondeuses à gazon

à bras et à moteur. Vente, réparations, échanges.

**CHARLES MÉROZ**  
1920 MARTIGNY - Tél. (026) 2 23 79

On cherche un

## coiffeur

Messieurs ou mixte.

**F. Aubert, CHAMOSON**

Tél. (027) 8 72 98 ou 8 72 06.

P 33433 S

DOMAINE VITICOLE DU CENTRE DU VALAIS cherche

## CHAUFFEUR

ayant bonnes connaissances de la mécanique et aimant le bricolage. Bon salaire selon références. Semaine de 5 jours.

Ecrire s/chiffre PC 33538 à Publicitas 1951 SION. P 33538 S

Favorisez les commerçants

qui font de la publicité dans le Confédéré



Samedi 25, dimanche 26 juin (18 ans) :

**UN CRIME DANS LA TÊTE**

Frank Sinatra, Janet Leigh.angoissant, audacieux, sensationnel.



Jusqu'à dimanche 26 - (18 a. révolus) - Dimanche : matinée à 14 h. 30 - Un spectacle grandiose et puissant :

**BECKET ou**

« L'HONNEUR DE DIEU »

avec Richard Burton et Peter O'Toole. - Majoration : Fr. 0,50 la place.

Domenica alle ore 17,15. Duelli... Battaglia :

**LA SPADA DEL CID**

In italiano - (16 anni comp.)

Jusqu'à dimanche 26 - (16 a. révolus) - Dimanche : matinée à 14 h. 30 - De l'action sans aucun répit :

**DUEL AU TEXAS**

avec Richard Harrison.

Dimanche à 17 h. - (16 a. révolus) - Un « western » avec Alan Ladd :

**L'AIGLE SOLITAIRE**

Vendredi 24 - (16 ans révolus) - Des émotions fortes :

**LE BOURREAU DE VENISE**

Samedi et dimanche : RELACHE.

Jusqu'à dimanche 26 - (16 a. révolus) - Un spectacle fascinant :

**MARCHAND D'ESCLAVES**

avec Kirk Morris et Marisa Pavan.

Du samedi 25 au mercredi 29 - (Lundi : Relâche) 20 h. 45 (16 ans) - Une joyeuse détente avec Louis de Funès, Jean Marais, Mylène Demongeot dans de nouveaux exploits :

**FANTOMAS SE DÉCHAÎNE**

Une somptueuse mise en scène en couleurs et cinémascope. Domenica alle ore 16,30 :

**REQUIEM**

**PER UN PISTOLERO**



## ELECTRICITE S.A. MARTIGNY

Avenue de la Gare 46, Martigny

Présente une éblouissante collection de

## LUMINAIRES DE STYLE

Renaissance Regence

Louis XIII Louis XV

Louis XVI

élégance de lignes

Directoire Regency

Napoléon III Emnre

Rustique

finition impeccable



Bronze - Cristaux - Porcelaine - Bois sculpté - Fer forgé

# Encore le 150<sup>e</sup> anniversaire

## PREVOST :

La rencontre fortuite d'un seul livre peut changer le sort d'un esprit.

Un peu partout en Valais, à l'extérieur du canton également, on a déploré le renvoi, puis l'annulation du cortège du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération. Ce cortège, fort heureusement, nous l'aurons quand même. Ce ne sera pas le cortège avec son défilé de hautes personnalités en jaquette, mais ce sera vraiment le cortège de l'Histoire de notre canton. Les organisateurs, les maîtres d'école de Sion, les participants, plus de 3000, les élèves séduois, ont mis tout leur cœur pour préparer ce cortège qui défilera demain samedi dans les rues de la capitale.

Lire également dans ce numéro :

- Après l'accident du St. Bernard.
- Les promotions à Martigny.
- Le billet d'André Marcel.

## Après le terrible accident du Grand-Saint-Bernard

Dans notre numéro de mercredi nous écrivions que les automobilistes valaisans, bien que connaissant très bien la route, devaient commencer dès maintenant à redoubler de prudence, du fait de la présence, en grand nombre, sur nos routes, d'automobilistes étrangers quelque peu inconscients pour ne pas dire criminels.

A ce moment-là, nous ne pensions pas qu'il existait une autre catégorie d'usagers de la route dont on devait également se méfier, alors bien qu'il est pratiquement impossible de savoir à l'avance si celui qui vient en face de nous fait partie de cette catégorie de conducteurs.

C'est des négligents que je veux parler.

L'accident survenu mercredi peu après midi sur la route du Grand-Saint-Bernard a mis en évidence, une fois de plus, que bon nombre d'automobilistes ne s'inquiètent guère de l'état mécanique de leur véhicule. Ceci est encore plus grave lorsqu'il s'agit d'un chauffeur professionnel chargé du transport des voyageurs.

Freins défectueux nous dit-on dans le cas de l'accident du Saint-Bernard. Je veux bien, et j'en suis même persuadé que ce sont les freins qui sont à la base des responsabilités de ce drame.

Cependant, je suis également convaincu que le seul, l'unique responsable c'est celui qui a laissé partir ce car avec des freins en mauvais état. Peut-être ne l'étaient-ils pas au départ? Alors c'est le chauffeur que j'estime être responsable car il devait contrôler son véhicule avant de s'attaquer à la route du St-Bernard dont on sait que si elle monte sur près de 40 km d'un côté, elle descendra pratiquement d'autant de l'autre.

En poussant plus loin cette recherche des responsabilités, on pourrait préten-

dre que nos autorités en portent peut-être une part. Je m'explique!

Il semble qu'on devrait instaurer dans notre pays, l'obligation pour tous les gros véhicules de transports de voyageurs, de subir un contrôle mécanique lors de l'entrée dans notre pays. Ce contrôle pourrait s'effectuer sans grande perte de temps, lors du contrôle des papiers d'identité des voyageurs.

Ainsi, on éviterait certainement des drames comme celui que nous avons enregistré mercredi à midi.

Il est bien évident qu'un car venant de Hollande, de Belgique, d'Allemagne, conduit par un chauffeur même professionnel de ces pays, ne présentera pas les mêmes garanties qu'un car suisse conduit par un chauffeur suisse. Il ne s'agit pas de croire ici qu'il y en a un point comme nous, mais bien de raisonner logiquement.

Comment demander à un chauffeur ayant l'habitude de rouler dans un pays très plat, de se comporter aussi facilement sur des routes de montagnes, parfois étroites, souvent sinueuses. Comment exiger des mécaniciens de ces pays plats qu'ils surveillent spécialement la qualité des freins. Ils le feront peut-être, mais d'une manière assez superficielle, les freins n'étant pas, dans ces pays-là, la partie vitale du véhicule. Même si ces freins sont bien installés, au bout de quelques jours, dans le cas particulier 12 jours, de voyage à travers l'Europe, il devrait y avoir une obligation de faire contrôler le véhicule.

La vie humaine est bien trop précieuse pour qu'on lésine sur les dépenses pour la préserver. On devrait y consacrer des sommes aussi importantes, si ce n'est plus que pour l'armement.

D'autre part, il faudrait se rappeler que des autocars comme celui du Gd-

St-Bernard mettent non seulement en danger la vie des passagers qui sont à bord, mais également celle des autres usagers de la route.

Dans le cas particulier, si l'accident s'était produit 20 minutes plus tôt nous aurions de nombreux morts et blessés à déplorer parmi les ouvriers travaillant sur le chantier où l'accident s'est produit.

Si par malheur, l'autocar fou, au lieu de heurter une bétonnière avait heurté un autre véhicule, disons un autocar suisse ou étranger, bourré de gosses et que ce car, sous l'effet du choc, bascule dans le vide et dévale la pente jusqu'à la Dranse. Je vous laisse imaginer le bilan.

Il me semble qu'on devrait arriver à trouver une solution permettant d'éviter au maximum de tels accidents et surtout des accidents dû à de telles causes.

En Suisse, un véhicule d'occasion doit être soumis à l'expertise à époque fixe. De temps à autre il y a des contrôles sur la route pour vérifier l'état de ce véhicule, freins, éclairage, etc.

Pour les véhicules étrangers rien de semblable.

Je ne pense pas que les automobilistes étrangers ou disons les chauffeurs de cars étrangers bouderaient notre pays sous prétexte qu'ils doivent soumettre leur véhicule à un contrôle en entrant en Suisse.

P. Anchisi

## Le Synode valaisan invite le protestantisme à se prononcer sur la question des écoles confessionnelles

Le Synode de l'Eglise réformée évangélique du Valais s'est réuni le 18 juin en session extraordinaire à Viège. Il a procédé au renouvellement de son bureau qui est constitué comme suit: président, M. W. Sedlathek (sortant), Sion; vice-président, M. K. Schmid (nouveau), Sierre; secrétaire, Mme L. Reist (sortante), Sion.

A la suite de la démission du Conseil synodal de MM. A. Richon, président, M. Amsler et R. Demont, le Synode a appelé pour les remplacer Mme W. Syz-Huber (Sierre), M. R. Baum (Naters) et M. J.-P. Magnat, ingénieur-chimiste à Monthey, qui se voit confier la présidence.

Convié à reviser le statut des écoles protestantes, le Synode a adopté une modification de la Constitution de l'Eglise (Titre IX), rappelant sa position de principe sur cette question:

a) L'Eglise réformée évangélique du Valais est attachée au principe de l'école publique confessionnellement neutre telle qu'elle est définie par la Constitution fédérale.

b) Toutefois, le caractère confessionnel de l'école publique valaisanne oblige l'Eglise réformée à maintenir ses propres écoles.

Au sujet de cette question, le Synode a encore voté une résolution à l'intention de l'Assemblée de la Fédération des Eglises protestantes de la

Suisse convoquée à Bâle. Cette résolution dit notamment: «Le Synode de l'Eglise réformée évangélique du Valais (...) préoccupé par les différences considérables d'interprétation et d'application, d'un canton à l'autre, des dispositions de l'article 27 de la Constitution fédérale; constatant que le catholicisme a défini très nettement ses objectifs dans le domaine scolaire et qu'il poursuit méthodiquement une politique tendant à l'introduction générale de l'école confessionnelle, souhaite que le protestantisme suisse adopte une position de principe unanime et claire et demande à la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse:

1. de procéder à une enquête approfondie sur les diverses situations cantonales;
2. de préparer la publication d'un manifeste dans lequel la position du protestantisme suisse soit exprimée sans équivoque.

Lors de sa session des 20 et 21 juin, l'Assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse a fait siennes les propositions de l'Eglise valaisanne: Une enquête sera ouverte sur les modalités d'application de l'article 27 de la Constitution fédérale dans les différents cantons, au vu de laquelle les Eglises protestantes suisses prendront les mesures qui s'imposent.

## Réflexions sur un voyage

# LA NARCOSE DES FORMULES

Notre époque passera sans doute à l'Histoire comme celle des formules. Au temps où l'on écrivait encore sur la pierre ou le marbre, les dites formules étaient nécessairement brèves, d'où l'adjectif «lapidaire» pour caractériser un style d'une concision extrême. Plusieurs d'entre elles sont parvenues jusqu'à nous et témoignent souvent d'une haute sagesse.

L'introduction du papier a tout gâché, et bien plus encore l'invention de l'imprimerie, puis de la radio, du cinéma parlant, de la télévision. On peut maintenant changer la formule comme de chemise, s'en gargariser, en abreuver les foules, qui à vrai dire en sont friandes. Quel que soit le problème posé, on le croit résolu dès l'instant qu'on l'a saisi dans une formule, dite aussi slogan. Les hommes politiques sont orfèvres en la matière, et l'on devrait ouvrir un musée des vieilles formules, à côté de celui des vieilles lunes. Ne remontons pas trop loin dans le passé, juste après la première guerre mondiale de 1914-1918. La France, victorieuse, s'est consolée du coût énorme de sa gloire d'alors par ces mots: l'Allemagne paiera. Elle n'a rien payé du tout. On a voulu établir la paix universelle et éternelle. «Arrière les canons, arrière les mitrailleuses», s'écriait, à Genève, Briand le tribun, de sa belle voix de violoncelle. On inventa la Société des Nations et la sécurité collective... pour déboucher sur le carnage 39-45.

Entre les deux guerres, des déséquilibres mentaux diaboliques ont envité leurs peuples en répétant à satiété des mots creux. Se souvient-on de cet «ordre nouveau» qui devait durer mille ans, de ces huit millions de baïonnettes que devait aligner l'Italie, de ce «Duce» qui avait toujours raison et qui proclamait: la guerre est à l'homme ce que la maternité est à la femme?

Les hostilités ayant éclaté, on ne craignait pas d'affirmer: nous vaincrons, parce que nous sommes les plus forts. Le dissident de Gaulle fut plus heureux en affirmant à Londres, le 18 juin 1940, que si la France avait perdu une bataille, elle n'avait pas perdu la guerre. Elle s'est effectivement aidée à la gagner. Mais, l'Allemagne abattue, les illusions flambent à nouveau. Certains Français veulent le retour aux Allemagnes du 18<sup>e</sup> siècle. Un Américain veut extirper toute

industrie des territoires germaniques et les rendre à l'économie pastorale. Pendant ce temps, l'URSS en absorbe la moitié sans intention de la rendre jamais, et elle asservit de surcroît tout l'Est de l'Europe et tous les Balcons.

Une fois encore, on s'était battu pour que nos enfants ne reviennent jamais ça. En fait, la guerre n'a pas cessé dès lors, froide ou chaude selon les saisons et les régions. Seul le rideau de fer paraît constituer une réalité bien concrète et durable. Pourtant, il y eut la coexistence pacifique et la détente, qui ont une vie un peu plus longue que d'autres combinaisons, mais qui ne recouvrent, la première un truisme (on est en état de coexistence pacifique aussi longtemps que l'on ne recourt point aux armes, et cela depuis que le monde est monde), et la seconde illusion. Parallèlement, on s'attaqua à la colonisation, pour passer à la décolonisation, puis au néo-colonialisme, à l'Afrique aux Africains, le tout sous le regard tour à tour placide ou enflammé de l'ONU, nouvelle fabrique de chimères.

Dans cette fraction de temps, une formule mérite une mention spéciale parce qu'elle dépasse proprement l'imagination, ou constitue un comble de cynisme calculé comme on voudra. Elle s'est appliquée pendant

quelques mois à la Tunisie: l'indépendance dans l'interdépendance. C'est véritablement génial. On n'a pas oublié non plus la communauté qui devait s'étendre de Dunkerque à Tamanrasset, et l'on sait ce qu'il en est advenu.

Actuellement, on glose sur l'Europe. D'aucuns ont voulu commencer à la bâtir par le toit, et le chef du collège des architectes en est M. Spaak. Une autre expression flatte actuellement les oreilles: de l'Atlantique à l'Oural. Géographiquement, c'est quelque chose de tangible. Politiquement, cela recouvre un ramassis d'interprétations, de sous-entendus et de convoitises. Sous quel régime devrait vivre cette Europe-là? S'agit-il d'une extension de l'Europe démocratique et libérale aux immenses espaces russes, ou au contraire d'un étalement du communisme jusqu'à l'Océan atlantique? Une fois encore, on emploie les mêmes mots en leur donnant un sens différent. C'est l'éternel dialogue de sourds, et l'on n'est pas prêt d'en sortir.

Il faut donc envisager toutes les péripéties de l'immédiate actualité avec une extrême circonspection, ne pas prendre des vessies pour des lanternes, même si elles ont véritablement pour l'heure forme de lampions de fête. Que ne peut-on interviewer Machiavel!

René Bovey.

## AU CONSEIL NATIONAL

### Distribution des journaux le samedi

Le Conseil national a encore examiné mardi matin, en début de séance, la gestion des P.T.T. en 1965. Deux objets retiennent l'attention de l'assemblée. C'est d'abord la distribution des journaux le samedi, qui fait l'objet d'une intervention de M. Akeret, paysan zurichois, pour demander au Conseil fédéral que les prestations du samedi ne subissent à aucun prix de nouvelles réductions, proposition combattue par M. Muller, socialiste bernois. D'autre part, M. Schmitt, radical genevois, examine le problème de la TV sous l'angle culturel et demande que les émissions des trois régions linguistiques soient accessibles à tous les récepteurs du pays afin d'appuyer l'enseignement scolaire des langues nationales. Les émissions théâtrales peuvent jouer dans ce domaine un rôle de premier plan. Il s'agit ici du problème de l'unité spirituelle du pays.

Le conseiller fédéral Gnaegi rappelle que la distribution des journaux n'est

pas liée au monopole juridique des P.T.T. Il faut tenir compte des conditions régionales, mais la poste ne peut en aucun cas accepter de nouvelles distributions. La question de la distribution des journaux le samedi devra encore faire l'objet d'un examen commun avec les éditeurs. Le chef du département intéressé répond encore à M. Schmitt que la question de la retransmission technique des émissions TV est à l'étude. La question des échanges de programmes fera l'objet d'un rapport de la S.S.R.

La gestion des P.T.T. est alors approuvée par 119 voix sans opposition.

### Cours des billets

Franc français	86½	-	89½
Mark allemand	106,-	-	108,50
Lire italienne	68,-	-	70 ½
Franc belge	8,30	-	8,55
Pesetas	7,-	-	7,30
Livre sterling	11,95	-	12,15
Dollar	4,29	-	4,33

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.

## La semaine dans le monde

### Vendredi 17 juin

● **ETATS-UNIS** — Vingt morts, soixante cinq blessés et douze disparus. Tel est le tragique bilan de la collision, à l'entrée du port de New-York, entre deux pétroliers.

● **FRANCE** — Cinq personnes sont tuées, lors d'une violente explosion dans un laboratoire, près de Lyon.

● **ALLEMAGNE** — Le deuxième congrès du «Parti national démocratique» formation politique considérée comme ayant pris la succession des nazis en Allemagne fédérale, donne lieu à de violentes échauffourées entre militants du parti et 17 000 syndicalistes.

### Samedi 18 juin

● **GRANDE-BRETAGNE** — Le syndicat britannique des gens de mer en grève depuis plus d'un mois demande le boycott des navires anglais dans les ports du monde entier.

● **VIETNAM** — Impitoyable, le général Ky ordonne d'investir les pagodes de Hué. Un avion américain, chargé de quatorze soldats tombe en mer. Aucun survivant.

● **ROUMANIE** — Le chef du gouvernement chinois explique sa politique devant les dirigeants roumains: «Nous voulons liquider entièrement tous les anciens idéaux et coutumes».

● **URSS** — Tragique accident d'autocar à une trentaine de kilomètres au nord de Moscou. La plupart des sept occupants du véhicule auraient péri.

### Dimanche 19 juin

● **ALLEMAGNE** — Après ses retentissantes déclarations sur l'Allemagne, M. Barzel affirme que la réaction aux Etats-Unis a été très bonne, tout en déplorant l'attitude de certains à Bonn.

● **ESPAGNE** — Un autobus dont le conducteur s'est évanoui au volant quitte la route pour tomber dans une rivière: sept personnes noyées et vingt autres blessées.

### Lundi 20 juin

● **URSS** Le général de Gaulle arrive à Moscou. Sa réception est l'une des plus grandioses qu'on y ait vues de mémoire d'homme, pour un chef d'Etat étranger. Un million de personnes entassées tout au long du parcours crient «Vive de Gaulle».

● **TURQUIE** — En essayant de traverser une rivière, seize gendarmes qui effectuent des manœuvres périssent noyés.

● **GRANDE-BRETAGNE** — Parlant de la grève des marins britanniques, le premier ministre Wilson accuse les

communistes de manœuvrer les dirigeants syndicalistes.

● **SIBERIE** — A en croire un journal ouest-allemand, l'URSS envoie des renforts en Sibérie, en raison de la menace chinoise.

### Mardi 21 juin

● **VIETNAM** — Provisoirement, le général Ky semble avoir brisé l'opposition des bouddhistes au Vietnam-Sud, maintenant qu'il s'est débarrassé politiquement du vénérable Tri Quang, le leader bouddhiste «dur».

● **ETATS-UNIS** — Deux bombardiers entrent en collision au-dessus d'une ville de la Virginie: deux morts, quarante blessés et cent maisons détruites.

● **ALLEMAGNE** — Un sadique qui avait violé et assassiné quatre enfants et laissé pour mort un cinquième est arrêté en Rhénanie.

### Mercredi 22 juin

● **URSS** — Journée faste pour les rapports entre la France et l'Union soviétique: deux accords conclus, dont l'un sur la coopération spatiale et l'autre dans le domaine technique.

● **VIETNAM** — Le Département d'Etat américain affirme que le gouvernement d'Hanoi a récemment rejeté de nouvelles offres de prix dont une émane du Canada.

● **ETATS-UNIS** — Violents incidents raciaux en Floride. Les heurts opposant la police aux manifestants font plusieurs blessés atteint de pierres et de bouteilles. De nombreuses arrestations sont opérées.

### Jeudi 23 juin

● **GRANDE-BRETAGNE** — Est-ce la fin du litige: Au trente-neuvième jour de la grève, le syndicat des gens de mer se déclare prêt à entamer des négociations.

● **ETATS-UNIS** — Parce qu'il critiquait les Juifs, M. Lindsay, maire de New-York, annule la réception du roi Fayçal d'Arabie séoudite dans sa ville.

● **FRANCE** — M. Mitterand demeurera leader de la Fédération de la gauche démocratique et socialiste jusqu'aux prochaines élections, ceci malgré les critiques de M. Deferre.

● **ROUMANIE** — Tout n'est pas allé pour le mieux entre Roumains et Chinois. Pendant plus de deux heures, plusieurs centaines de personnes réunies dans la salle du Conseil d'Etat, attendent M. Chou-En-Lai et Ceausescu qui devaient prendre la parole pour exalter l'amitié entre les deux pays.